

Météo

Neige, grésil,
pluie verglaçante
min 1 / max 0
page S 20

Sortir



Dans l'intimité
des pubs irlandais
page D1

Économie

Les marchés
se calment
page E 1

Girerd

LA TOURNÉE DU
PAPÉ EN ASIE:
UNE ÉPREUVE
D'ENDURANCE

JE RÉCLAME
LE GUINNESS
POUR JEAN-PAUL!



Index

Annonces classées

- immobilier	C2 et C3
- marchandises	C3
- emplois	C4
- automobiles	C4, C5 et C6
- propositions d'affaires	C6

Arts et spectacles

- informations	D7 à D12
- ciné-horaires	D10
- télé-horaires	D12
- radio-télévision	D7
Bandes dessinées	C3
Bridge	C6
Décès	C7
Economie	E1 à E8
Editorial	B2
Êtes-vous observateur?	C2
Feuilleton	C4
Horoscope	C5
Le monde	B6 et C1
Loteries	A5
Mot mystère	C5
Mots croisés	C6 et S10
Politique	B1, B4 et B5
Quoi faire	D6

C'est fait: AU JEU LE 21!

MATHIAS BRUNET

Patrick Roy et les joueurs du Canadien effectueront vraisemblablement leur retour au jeu le samedi 21 janvier contre les Rangers au Madison Square Garden de New York!

C'est fait, il y aura une saison de hockey! Après 103 jours de lock-out, les négociateurs de l'Association des joueurs (AJLNH) ont finalement proposé à leurs membres d'accepter l'offre finale des propriétaires d'équipes de la Ligue nationale, a annoncé hier midi le président de l'AJLNH, Mike Gartner, après une rencontre entre le directeur de l'exécutif de l'AJLNH et le commissaire Gary Bettman, à New York.

Il reste une dernière étape avant d'officialiser l'entente: le vote secret des joueurs, tenu aujourd'hui. Il s'agirait d'une formalité, même si certains repré-

sentants de joueurs ont exprimé leur mécontentement par rapport à cette proposition.

«Les partisans vont être amers, a lancé le gardien étoile Patrick Roy hier, mais une cinquantaine de matchs en trois mois, ça va être extraordinaire pour eux. Il y aura de l'intensité. Les séries éliminatoires vont commencer dès la mi-janvier!»

Chez le Canadien, le représentant syndical, Jean-Jacques Daigneault, et les vétérans Roy, Vincent Damphousse et Kirk Muller, se sont prononcés en faveur de l'offre.

A l'entraînement

D'ailleurs, les joueurs des Glorieux passeront au vote au Forum même! Ils s'y entraîneront une heure après le scrutin, malgré le fait que le lock-out ne soit pas officiellement terminé. Il n'y aura toutefois pas d'entraîneurs.

VOIR JEU EN A 2

Un autre grève sauvage éclate à Urgences Santé

La raison: la suspension de quatre employés pour un retard à intervenir

MARTHA GAGNON

La tension continue de monter à Urgences Santé où une quarantaine d'ambulanciers ont débrayé hier pour protester contre la suspension de quatre de leurs collègues à qui la direction reproche d'avoir tardé à répondre à une urgence cardiaque, samedi dernier.

Sans prévenir, les ambulanciers de la région centre de Montréal, le secteur le plus névralgique de la ville, ont cessé le travail à 14 h hier, refusant de répondre aux appels. Plus d'une vingtaine d'ambulances ont ainsi été paralysées dans le garage de la rue de Gaspé.

Hier soir, le Conseil des services essentiels a rencontré les parties pour essayer de trouver un terrain d'entente. Selon la direction, on a réussi à maintenir le service à la population malgré les conditions difficiles. La région centre répond à environ 40 p.cent des 1000 appels que reçoit chaque jour Urgences Santé.

À l'issue de l'audience qui a duré plus de quatre heures, le Conseil a ordonné aux ambulanciers de retourner immédiatement au travail et à Claude Lemay, le président du syndicat, de se prononcer publiquement en faveur de cette décision. Anthony DiMonte, responsable de la région Montréal-Centre à Urgences Santé, a déclaré que la direction était contente de la décision du Conseil et qu'elle était prête à s'asseoir avec le syndicat pour résoudre leurs différends. Le syndicat n'a voulu faire aucun commentaire hier soir.

En fin d'après-midi, le syndicat a menacé de poursuivre ses moyens de pression si les quatre employés n'étaient pas réintégrés.

Une enquête interne a été ouverte sur ce nouvel incident qui s'ajoute à la liste noire d'Urgences Santé. Un malade est décédé d'une crise cardiaque, samedi dernier, après qu'on eût réclamé

VOIR GREVE EN A 2

La mère d'Agostino Ferreira se confie à La Presse:

«C'est pire que s'il était mort»

SUZANNE COLPRON

La mère d'Agostino Ferreira savait que son fils n'était pas un ange. Mais jamais elle n'aurait imaginé qu'il serait un jour le suspect de plusieurs affaires de viols et du meurtre sadique de deux femmes.

«C'est pire que s'il était mort, a-t-elle confié avec réticence à La Presse. Je ne comprends pas. Agostino pouvait avoir toutes les filles qu'il voulait. Il était beau, gentil et intelligent.»

Maria Ferreira n'a pas parlé à son fils depuis son arrestation, le mercredi 4 janvier. Elle ne se sent pas capable de le fai-

re. Pas encore. «Je ne suis pas prête. Agostino me connaît. Il sait que je ne pourrais pas lui parler», a-t-elle dit d'une voix faible.

Bien qu'incapable de comprendre le comportement de son fils, Maria Ferreira lui pardonne quand même. «Je lui ai déjà pardonné.»

Née au Portugal, Mme Ferreira, 52 ans, une femme de petite taille, myope et un peu enveloppée, parle le français avec un léger accent. Elle est arrivée au Québec dans les années 60 avec son mari et ses deux enfants.

Agostino, 31 ans, porte le même prénom que son père.

VOIR MORT EN A 2

■ Un homme charmant / page A 3



Le chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard, croqué à son arrivée hier matin à l'Institut de réadaptation de Montréal.
PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Énergie, concentration et courage, le chef du Bloc réapprend à marcher

CAROLE THIBAUDEAU

À la porte de l'Institut de réadaptation de Montréal, le photographe Robert Nadon attend depuis 6 h 45 qu'un célèbre patient se pointe pour son travail quotidien de réadaptation. Il fait -25 degrés C.

Le voici enfin, à 9 h, celui que toute la province accompagne dans son épreuve, depuis le 1er décembre, jour où il a subi une amputation de la jambe gauche.

Clic! Clic! Clic!

— Mes meilleurs vœux M. Bouchard! Et que tous vos souhaits se réalisent!

— Merci beaucoup, répond le chef du Bloc québécois au photographe de La Presse.

Le temps de quelques photos prises sur le vif et Lucien Bouchard est descendu de sa voiture, aidé d'un agent de sécurité.

«Il était un peu amaigri comme quelqu'un qui a souffert, relatera M. Nadon. Il avait l'air déterminé.»

Puis M. Bouchard s'éclipse derrière les murs du 6300, rue Darlington, qui ont vu depuis 1948 tant d'efforts et de sueurs que les gymnases olympiques.

Dans cette maison, journalistes et photographes ne peuvent plus le suivre. C'est la consigne, une question de respect. La réadaptation demande de l'énergie, de la concentration, du courage. C'est un processus intérieur, qui ne supporte au début que le regard des proches et des professionnels qui y participent. Et peut-être aussi celui des compagnons de route, ceux qui vivent le même processus.

La Presse a pu rencontrer quelques-uns de ces compagnons de route hier, au cours d'une visite de la «salle de marche» et du laboratoire adjacent, celui du Centre de recherche en réadaptation de l'Université de Montréal.

La salle de marche

C'est ici que réapprennent à marcher ceux qui ont subi une amputation fémorale (à mi-cuisse, comme M. Bouchard) ou une amputation tibiale (au mollet).

Etendu sur un matelas, M. André Vezina, victime d'un problème de circulation sanguine, fait des exercices préparatoires au port de la prothèse, en compagnie d'une stagiaire physiothérapeute, Mme Isabelle Bleau.

«De plus en plus, au lieu d'une convalescence

VOIR BOUCHARD EN A 2

«J'vous dis qu'en hiver,
c'est pratique
un amigo!»

Une tempête?
Une crevasse?
Un retard?
En cas de pépin,
pas de panique...
vous pouvez toujours
compter sur Amigo!

CANTEL
amigo

On a toujours besoin d'un Amigo!

Demain dans La Presse



WEEK-END
SPORTIF

Du curling en plein air!

■ Étant donné les caprices du climat hivernal à Montréal (la neige, la pluie verglaçante), on comprend le soulagement des joueurs de curling lorsque sont apparus les clubs intérieurs. Par contre, ce développement a causé la disparition de toutes les glaces extérieures du Québec. Toutes? Faux! Deux glaces naturelles existent encore au musée Stewart (fort de l'île Sainte-Hélène). Notre collaboratrice spéciale Claudine Hébert nous en glisse les détails demain dans le cahier Week-end sportif.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre des donneurs de Montréal, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine). De 9 h à 18 h;

● à Drummondville: Les Promenades Drummondville, cour centrale, 755, René-Lévesque, de 10 h 30 à 20 h 30. Parrainée par le club de hockey Les Voltigeurs de Drummondville. Objectifs: 1000 donneurs.

Précision

■ Normand Baker, abattu dans un bar d'Acapulco la semaine dernière, n'était pas en instance de procès comme *La Presse* l'a écrit, ayant été libéré, faute de preuves, des accusations portées contre lui.

Nos excuses.

Insolite

La « guerre des vers »

Agence France-Presse
LONDRES

■ La Société royale d'horticulture (RHS) a appelé hier à la mobilisation générale pour défendre les vers de terre du Royaume-Uni, menacés de mort par un ver parasite d'origine néo-zélandaise, beaucoup plus vorace et très amateur de sols humides.

La RHS a appelé les jardiniers du pays à soulever toutes les pierres et bûches pour pourchasser et tuer les vers

néo-zélandais, qui sont plats, bruns et extrêmement gluants.

Le ver plat des antipodes, qui est arrivé en Grande-Bretagne dans les années 50 dans un transport de plantes et a ensuite proliféré, est capable de dévorer en quelques heures le ver britannique.

Des vers néo-zélandais d'environ 20 cm de long ont été retrouvés par la RHS dans les régions de Londres et de Manchester, dans le nord, mais aussi en Irlande du Nord, en Écosse et en Cornouailles, dans le sud-ouest.

Le couple s'est ensuite installé discrètement dans un petit village, où les habitants considéraient l'ancien soldat comme le nouveau compagnon de la « veuve ».

Ce n'est qu'au cours d'une beuverie l'an dernier, quelques mois avant sa mort, que l'homme a avoué sa véritable identité auprès de son épouse, qui avait fait enregistrer son décès en 1952.

Une fausse veuve perd son mari

Reuter
VIENNE

■ Une Autrichienne a touché pendant plus de 40 ans une pension de veuve de guerre... dont elle a partagé les bénéfices avec son mari, revenu du front sous une fausse identité.

Lorsque Johann L. a été rendu à la vie civile après avoir servi comme « Untersturmbannführer » SS dans un camp de concentration, il a vécu dans une semi-clandestini-

Le couple s'est ensuite installé discrètement dans un petit village, où les habitants considéraient l'ancien soldat comme le nouveau compagnon de la « veuve ».

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 3 5 10 28 41 47 (42)
E-X-T-R-A 7 6 4 6 6 3

La quotidienne a trois chiffres **067**
Tirage d'hier a quatre chiffres **5239**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. • Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



02-4

CODE DU JOUR

JEUDI
12 JANVIER 1995

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Les libéraux engagent la riposte fédérale au Parti québécois dans Saint-Henri-Westmount

MARIO FONTAINE

■ Le ministre canadien des Finances, Paul Martin, a été on ne peut plus clair hier: la bataille électorale qui s'amorce dans Saint-Henri-Westmount est beaucoup plus qu'une simple élection partielle, c'est le début de la riposte fédéraliste au gouvernement Parizeau.

«Ce soir nous faisons ensemble le premier pas de notre victorieuse marche référendaire», a déclaré M. Martin devant quelques centaines de militants libéraux venus assister à la confirmation de Lucienne Robillard comme candidate du PLC dans cette circonscription du sud-ouest de Montréal.

Son collègue Marcel Massé avait livré un message similaire dimanche, dans Bromfield. La stratégie du gouvernement Chrétien ne fait plus de doute: non seulement il se battra pour l'emporter dans ces deux comtés lors du scrutin du 13 février, mais il profitera aussi de l'occasion pour en découper avec l'option indépendantiste et, vraisemblablement, tester quelques thèmes avant le début officiel des hostilités.

C'est ainsi que Paul Martin a insisté sur le fait que «ce référendum, on ne l'a pas voulu. Il est imposé par un gouvernement qui

n'a qu'un seul objectif: isoler le Québec». Ce référendum, c'est, selon lui, «la machination du PQ et du Bloc, la machination d'une élite dépassée et en manque de statuts».

Lucienne Robillard, désignée candidate sans opposition, n'a pas non plus mâché ses mots, qualifiant le référendum «d'obsession d'un seul homme qui menace directement tout ce qu'on a mis 128 ans à construire comme nation et qui risque de nous transformer en étrangers dans notre propre pays».

Le discours de l'ex-ministre libérale québécoise a presque entièrement porté sur la question référendaire. «Je dis non à l'indépendance, je dis non au statu quo, je dis oui à des changements», a-t-elle affirmé, sans toutefois préciser quels changements ou, éventuellement, quelle forme de fédéralisme renouvelé elle préconise.

Battue dans Chambly l'automne dernier, Mme Robillard a été invitée par le premier ministre Jean Chrétien à se joindre à son équipe afin notamment de l'aider à défendre la thèse fédéraliste au Québec. M. Chrétien lui a offert un comté sûr, Saint-Henri-Westmount. Pour cela il a dû éjecter David Berger, qui siégeait aux Communes depuis 15 ans.

M. Berger a participé à la rencontre

d'hier, de même qu'une pléiade de députés du Parti libéral du Québec et leurs confrères d'Ottawa, dont Michel Dupuy. La rumeur veut que M. Dupuy perde son poste de ministre du Patrimoine au prochain remaniement à la faveur justement de Mme Robillard.

L'élection de cette dernière paraît tellement aller de soi que pas un seul des orateurs invités — et ils étaient une demi-douzaine — n'a fait la moindre allusion aux adversaires qu'elle devra affronter dans ce comté où M. Berger l'avait emporté avec une confortable majorité de 15 860 voix en octobre 93.

En même temps que les libéraux fédéraux accueillent Mme Robillard dans leurs rangs hier soir, les conservateurs se choisissent un candidat au cours d'une assemblée contestée. Le nom du vainqueur n'était pas connu au moment de mettre sous presse.

Par ailleurs, le Bloc québécois annoncera aujourd'hui qu'Anne Meggs portera ses couleurs le 13 février. Mme Meggs est membre de la commission politique du BQ. Elle a passé une bonne partie de sa vie professionnelle en Ontario, où elle a notamment travaillé à l'instauration de services gouvernementaux en langue française.

Suite de la Une

JEU

C'est fait: AU JEU!

L'enthousiasme règne dans le camp des Glorieux. Ils étaient une dizaine à travailler en gymnase dans le temple de la rue Sainte-Catherine hier après-midi. Le défenseur Éric Desjardins a même apporté son équipement et ses bâtons en prévision de l'exercice d'aujourd'hui. Le Canadien devrait tenir son premier entraînement officiel demain à 17 h.

Le calendrier des parties sera dévoilé ce matin. Les équipes disputent 48 matchs d'ici le début des séries éliminatoires. La dernière rencontre devrait avoir lieu au plus tard le 1er juillet. Le Canadien jouera seulement contre les équipes de sa conférence, c'est-à-dire Québec, Pittsburgh, Boston, Buffalo, Ottawa, Hartford, New Jersey, Washington,

Floride, Tampa Bay, Philadelphie, les Rangers et les Islanders de New York.

Le tricolore affrontera toutes ces formations quatre fois, sauf quatre équipes de la division atlantique, auxquelles il sera opposé trois fois seulement. Le premier match des Glorieux au Forum aura lieu le mercredi 25 janvier contre les Capitals de Washington, si l'on se fie à un horaire préliminaire. Aucun match hors-concours n'est prévu pour l'instant.

L'annonce d'un affrontement Canadien-Rangers à New York le 21 janvier demeure officieuse. «Si l'information se confirme, et que les Rangers en sont à leur premier match à domicile, il faudra s'attendre à une soirée très spéciale au Madison Square Garden, lance l'entraîneur du Canadien Jacques Demers. Les joueurs des Rangers, lors d'une cérémo-

nie spéciale, recevraient alors leur bague de la Coupe Stanley devant nous, les champions précédents.»

«Il faudra être prêt, de bonnes équipes pourraient avoir de mauvaises surprises avec un calendrier court comme celui-là», a déclaré hier soir le directeur général du Canadien Serge Savard.

Avec la nouvelle entente d'une durée de six ans, les joueurs pourront devenir autonomes sans compensation à 32 ans au cours des trois premières années du contrat de travail et à 31 ans pour les trois années suivantes.

Arbitrage

Dans le domaine de l'arbitrage salarial, les propriétaires auront le droit de libérer, à tous les deux ans, trois joueurs ayant reçu une décision favorable de l'arbitre.

Les recrues seront soumises à

un contrôle plus strict des salaires. Un plafond salarial a été fixé à 850 000 \$ en 1995, les contrats ne devront pas dépasser trois ans et les recrues n'auront pas droit de soumettre leur cas à l'arbitrage au cours des cinq premières années.

Enfin, la limite d'âge pour le repêchage des hockeyeurs juniors a été fixée à 19 ans avec possibilité pour les joueurs âgés de 18 ans de s'y inscrire. Les deux équipes pourront rouvrir le contrat dans trois ans.

«L'entente aurait pu être pire, a affirmé Serge Savard. Elle ne satisfait pas tout le monde. Les propriétaires n'ont pas eu ce qu'ils voulaient. Rien n'empêche encore les équipes de dépenser des montants exagérés pour mettre sous contrat des joueurs, même si le mécanisme nous permet de mieux prévoir le salaire des jeunes hockeyeurs.» □

GRÈVE

Une autre grève sauvage éclate à Urgences Santé

une ambulance. On ignore, pour l'instant, combien de temps les ambulanciers ont mis pour répondre à cet appel.

Troisième cas

Il s'agit du troisième cas litigieux à survenir au cours des derniers mois. Deux autres décès feront l'objet d'une enquête du coroner. Le syndicat des ambulanciers a déjà demandé que le mandat du coroner soit élargi pour que l'enquête porte sur l'ensemble des problèmes à Urgences Santé (équipements, horaires de travail) et non seulement sur les circonstances de ces décès.

Selon un porte-parole, Anthony Diamonte, responsable de la région centre où est survenu le dernier incident, «l'affaire a été jugée suffisamment sérieuse pour que les employés soient suspendus». Il trouve «totalement inacceptable» que les employés aient décidé de débrayer par solidarité pour leurs collègues.

La direction refuse de préciser

les circonstances entourant l'appel de samedi dernier. D'après la version syndicale, deux ambulances étaient stationnées au même poste d'attente au moment de l'appel. Les techniciens, qui étaient sur le point de terminer un double quart de travail de 16 heures, auraient refusé de se rendre sur les lieux et proposé d'envoyer leurs collègues de l'autre véhicule. Une discussion aurait alors eu lieu entre les ambulanciers et le répartiteur.

Le président du syndicat, Claude Lemay, soutient que la deuxième ambulance était déjà en route au moment des discussions. Selon lui, la direction n'avait pas à suspendre, sans solde, les employés avant que l'enquête ne soit terminée. «Il y a peut-être lieu d'imposer des mesures disciplinaires mais avant de le faire, il faut d'abord analyser les faits et respecter la convention collective. La direction n'a même pas rencontré le syndicat avant d'intervenir.»

D'après M. Lemay, la direction estime que l'ambulance a attendu quatre minutes avant de se déplacer. Le président précise que deux des techniciens avaient déjà ac-

MORT

«C'est pire que s'il était mort»

Enfant, il était plutôt agité et turbulent. Il a parlé très tôt, se souvient sa mère. Il était un bon élève, doué et intelligent, mais il s'est vite lassé des études.

Il a été placé en maison de correction à l'adolescence. Et plus tard, en 1984 et 1992, il a fait de la prison pour des affaires de vols à main armée, de possession d'outils de cambriolage et de drogue.

Agostino était proche de sa mère. Il lui a présenté plusieurs de ses petites amies. Il a vécu en appartement avec deux copines pendant un certain temps. Mme Ferreira a conservé des liens avec certaines d'entre elles. «Plus jeune, dit-elle, Agostino aimait les filles plus vieilles. Et depuis quel-

ques années, il les préférait plus jeunes.»

Mme Ferreira a appris la nouvelle de son arrestation, il y a une semaine, en écoutant la radio. Le lendemain, elle a acheté les journaux pour en apprendre plus. Elle a lu, relu, découpé et conservé tous les articles.

Cette histoire la jette par terre. Elle la bouleverse et la peine énormément. Mme Ferreira ne cesse d'y penser. Les téléphones de sympathie n'arrêtent pas. Les amis, les membres de la famille défilent dans sa maison. Certains, raconte-t-elle, sont incapables de prononcer la moindre parole. «Ils ne savent pas quoi dire. Ils ne trouvent pas les mots. Ils m'embrassent et repartent.»

Elle a vu son fils Agostino pour la dernière fois la veille de Noël. Il a passé le 24 décembre avec les

membres de sa famille chez sa soeur aînée, à Laval. Le 31 décembre, il a téléphoné peu avant minuit pour souhaiter la bonne année à tout le monde car il ne pouvait être présent.

Agostino téléphonait régulièrement à sa mère et l'invitait parfois au restaurant. Il y a un certain temps, il lui a dit qu'il consultait un psychologue. Mme Ferreira a été étonnée de l'apprendre. Mais elle n'a pas cherché à en savoir davantage. Son fils ne désirait pas vraiment en parler, croyait-elle.

Agostino Ferreira était moins près de son père. «Leur relation était comme ci comme ça», confie-t-elle.

Soudeur de métier, M. Ferreira, 59 ans, passe le plus clair de son temps à l'extérieur de Montréal. Il travaille depuis des années sur

des chantiers de la Baie James. Normalement, il reste au loin 54 jours et revient à la maison pour une dizaine de jours avant de repartir.

Agostino tolère mal l'autorité, explique Mme Ferreira. Son père, en revanche, tolère mal qu'on lui dise non. C'est un homme plutôt renfermé et silencieux. Il lui est arrivé de frapper Agostino quand il était jeune. Il a aussi eu des problèmes de violence avec sa femme, selon des témoignages enregistrés en cour en 1987. À l'époque, Mme Ferreira avait entrepris des procédures de «séparation de corps». Depuis, dit-elle, les choses se sont arrangées.

Son mari accepte très mal la mise en accusation de son fils. «Il a honte», dit sa femme. Mme Ferreira, elle, essaie de ne pas trop se sentir coupable. □

CHEF

Énergie, concentration et courage, le chef du Bloc reapprend à marcher de deux ou trois semaines, on admet les patients plus rapidement, afin de conditionner le moignon et les muscles, du côté amputé et du côté sain», explique le physiothérapeute Gilbert Chartier, responsable des programmes de réadaptation et notre guide dans cette visite.

La réadaptation d'un amputé fémoral demande six à huit semaines. «Souvent maintenant, ils arrivent ici et leur prothèse temporaire est prête, le moulage au plâtre ayant été fait pendant la convalescence.»

Voici deux ensembles de barres parallèles, dont la hauteur s'ajuste à l'aide d'une manivelle. Un «débutant» s'amène en fauteuil roulant. Entre les deux barres, il semble faire ses premiers pas.

Une physiothérapeute vigilante ne le quitte pas des yeux. Parfois, ses mains volent au secours du patient, menacé de perdre l'équilibre.

Une jolie jeune dame, Justine Desbiens, semble plus expérimentée. À la suite d'un accident d'auto, elle a été amputée au tibia, puis une deuxième fois au fémur il y a quatre mois. En arrivant dans la salle, elle a échangé quelques propos blagueurs avec un compère, comme quelqu'un qui arrive de bonne humeur au bureau.

Mme Desbiens marche entre les barres, d'un pas assuré. Sa prothèse, emboîtée sur le haut du fémur, plie à la hauteur du genou au moyen d'une penture et fait balancer le tube de métal étincelant qui fait office de tibia.

M. Chartier montre les ajustements «d'alignement latéral et entéro-postérieur» qui peuvent

être faits, à ce stade, sur la «pente du genou».

«En observant le patient qui marche, on ajuste finement l'articulation du genou afin d'éliminer tout mouvement qui ne serait pas naturel. On fixe l'angle de la cheville et on s'assure de la position adéquate des freins à cette articulation», explique-t-il.

Un beau jeune homme à casquette, Roger Lacas, se déplace entre les barres, suivi de sa physiothérapeute Hélène Saint-Amand. Il a subi de multiples pontages dans la jambe pour cause d'artères bloquées, puis il a dû se résoudre à l'amputation.

«Insuffisance vasculaire», résume M. Chartier. La moitié de la clientèle ici a un problème de diabète, souvent à l'origine des problèmes vasculaires.

Au fond de la salle, sans barres ni aucun autre support qu'une

canne, un autre beau jeune homme marche, monte et descend un escalier, marche encore, le tout avec des mouvements fluides, harmonieux. Joë-Erick Charbonneau a perdu la jambe au complet, incluant cette partie du fémur qui s'insère dans la hanche.

Sa prothèse a un fini esthétique couleur peau. «C'est la dernière étape», explique M. Chartier. Quand l'ajustement est au point, on pense à l'esthétique. Toutes les prothèses sont fabriquées ici, à l'Institut. □

Fait n°1 sur la SP

L'incidence de la sclérose en plaques au Canada compte parmi les plus élevées du monde.

Société canadienne de la Sclérose en Plaques

1-800-268-7582

Le présumé tueur de la boutique Haarlem allait perdre son emploi à cause de ses retards

Tout le monde décrit Agostino Ferreira comme un homme sympathique

SUZANNE COLPRON et ÉRIC CLÉMENT

■ Le jour de son arrestation, Agostino Ferreira allait perdre son emploi de serveur. La gérante du restaurant-bar Le Crocodile avait décidé de le mettre à la porte car il arrivait toujours en retard au travail.

« Il était au courant puisque je l'ai appelé mercredi soir », a déclaré la gérante de l'établissement de la rue Cathcart, dans le centre-ville de Montréal.

Agostino Ferreira a été arrêté autour de 23 h, donc peu après avoir été mis au courant de son congédiement. Ces retards répétés contrastent avec le portrait d'employé modèle et d'homme charmant brossé par tous les gens qui l'ont côtoyé ces dernières années.

La Presse a tenté d'en apprendre plus sur la véritable nature de ce homme de 31 ans, accusé du meurtre sadique des deux vendeuses de la boutique Haarlem, rue Laurier, en mars 1990, et de plusieurs affaires de vols, survenues en 1989 et 1991. Nous avons cherché à savoir qui se cache derrière cette gueule de beau ténébreux.

Toujours tiré à quatre épingles, Ferreira dépensait sans compter pour l'achat de ses vêtements. Il plaisait beaucoup aux jeunes femmes, affirmaient ses proches. Il aimait la musique, les bars, le gin-bitter lemon et la coke...

« Tino (c'est ainsi qu'il se faisait appeler) était capable de parler à n'importe qui. Il avait un très beau sourire. Il avait un ami qui a requis l'anonymat.

Même certaines de ses ex-victimes parlent de sa douceur, de son tendre regard et de sa belle voix.



Agostino Ferreira

Maisonneuve, pendant environ huit mois. Le gérant de l'établissement ignore la raison de son départ. Mais sa démission semble coïncider avec son arrestation, en juin 1991. Ferreira a alors été éclopé de 34 mois de prison pour des affaires de vols à main armée, de possession et de trafic de drogue. Il en a toutefois purgé moins de six mois.

En 1984, il avait été condamné à une première peine de deux ans d'emprisonnement pour huit vols à main armée.

De nouvelles accusations seront déposées contre lui dès demain dans trois affaires de vols. Représenté par Me Bertrand Saint-Arnaud, Ferreira est déjà accusé du meurtre des deux vendeuses de la boutique Haarlem, en mars 1990, et de l'agression sexuelle de deux autres vendeuses de la boutique Jacob, rue Saint-Denis, le 4 janvier 1995.

Les actes reprochés

Cet homme, qu'on dit éminemment sympathique et débrouillard, aurait commis son premier vol le 30 octobre 1989 à la boutique Luigi Unisex, rue Saint-Hubert. Il aurait ligoté, violé et battu à coups de barre de fer une ven-

deuse d'une vingtaine d'années, laissée pour morte.

En mars 1990, il aurait baïlonné, ligoté et poignardé Danielle Laplante, 24 ans, et Claire Samson, 34 ans, qui travaillaient à la boutique Haarlem de la rue Laurier, à Outremont.

Et le 12 février 1990, le même homme aurait violé deux vendeuses de la boutique Bedo de Saint-Léonard, rue Jean-Talon, près du boulevard Pie-IX. Une des deux victimes, menottée et baïlonnée, a été violée. Avant de s'enfuir, Ferreira aurait fait allusion une première fois au drame de la rue Laurier.

Le 14 mars 1991, il aurait agressé deux autres vendeuses de la boutique L'Aventure, avenue du Parc, près de Laurier. Là encore, il aurait menotté, baïlonné et violé ses victimes à qui il a laissé la vie sauve.

Il s'est écoulé près de quatre ans entre cet incident et celui qui a conduit à son arrestation, le 4 janvier. Ce jour-là, Ferreira serait entré dans la boutique Jacob de la rue Saint-Denis, peu avant midi. Il aurait attendu d'être seul avec les deux vendeuses.

Puis, sous la menace d'un revolver et d'une fausse bombe attachée à son corps, il aurait forcé les deux jeunes femmes à fermer boutique et à monter avec lui dans un taxi (une Jetta blanche) jusqu'à chez lui. Là, il les aurait ligotées avec du ruban adhésif puis violées. Les deux femmes ont profité de son absence pour défaire leurs liens, s'enfuir et prévenir la police.

Les victimes ne sont pas revenues au travail depuis. La société Jacob leur a fourni, ainsi qu'à leur famille, de l'aide psychologique. La même offre a été faite aux autres employés des boutiques Jacob.

Ferreira a été arrêté dans l'appartement qu'il partageait depuis au moins un an avec deux hommes, rue Ontario, près d'Amherst. Ses colocataires sont propriétaires de commerces dans le quartier. Ils refusent de parler à la presse. Acharnés, certains journalistes ont même essayé de forcer la porte de leur appartement.

Ferreira aurait habité auparavant avec une de ses petites amies. Selon des serveurs de La Spaghettata, il a fréquenté pendant environ deux ans une jeune fille de moins de 20 ans qui jouait du piano. La relation aurait pris fin en février 1994. Ferreira jouait aussi d'un instrument. Depuis peu, il suivait des cours de guitare classique.

« Quand Tino trippait sur quelque chose, il trippait à fond », a dit un copain avec qui il sortait souvent au bar Le Passeport, rue Saint-Denis, depuis l'été dernier.

« Il a déjà trippé sur la bicyclette et il s'était tout équipé. Il avait acheté un vélo de montagne. Il venait travailler en vélo, même l'hiver », a-t-il souligné.

Plus jeune, il a reçu une scolarité en dents de scie dans des établissements de la CECM. Il parle très bien français et portugais, mais c'est en anglais qu'il a étudié. Il a fréquenté dès 1970 l'école primaire Nazareth, autrefois située au 373, rue Laurier.

Il était plutôt doué à l'école mais il a connu, à l'adolescence, l'atmosphère d'au moins une maison de redressement. Pourtant, il n'a pas laissé le souvenir d'un garçon à problèmes au collège Vincent-Massey, de Rosemont, qu'il a fréquenté entre 1977 et 1979. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas marqué les gens qui l'ont côtoyé durant son adolescence.

L'actuel directeur adjoint du collège anglophone de la 27^e avenue, M. Terry Quinn, était professeur durant les années où Ferreira était étudiant.

« Je ne me souviens pas de lui et je ne l'ai même pas reconnu sur la photo », a expliqué M. Quinn.

Il faut dire que le nom de Ferreira est assez commun. Trois étudiants de la promotion 94 portaient ce nom au collège Vincent-Massey.

Ferreira était plus connu dans le quartier où il habitait au moment de son arrestation. Les gens du voisinage que La Presse a rencontrés sont encore sous le choc. Le présumé meurtrier était connu comme un homme charmant et avenant « qui ne se mettait jamais en colère et n'était jamais violent », confie une connaissance.

« Quand je pense que je lui faisais la bise quand je le voyais, j'ai des peurs rétrospectives. Je ne suis plus capable de regarder la fenêtre de la chambre où il dormait », a dit cette personne.

Les gens se souviennent tous de sa grande gentillesse, tout comme ceux du quartier de son enfance, sur le boulevard Saint-Michel. Un voisin, qui préfère conserver l'anonymat, se rappelle des parents de Ferreira comme « du bon monde », très croyant. Mais, dit-il, Agostino « avait l'air de leur faire de la misère ». Sa mère l'aurait en grande partie élevé seule, son père étant, la plupart du temps, à la Baie James, où il travaille depuis très longtemps.

« Le fait qu'il ait été violent m'étonne beaucoup, ajoute ce voisin. Je me souviens qu'il venait se baigner dans notre piscine avec nos garçons. Les dernières années, quand il avait autour de 20 ans, il semblait être souvent en confrontation avec sa mère. »

Pourtant, Ferreira aimait beaucoup sa mère. Il en parlait avec ses amis serveurs, lui téléphonait souvent et l'invitait au restaurant.

Pour Jérôme, ce serveur de La Spaghettata, et plusieurs de ses collègues, Ferreira reste « un gars très sympathique, qui n'était ni obsédé, ni macho, ni misogynne »...

L'EXPRESS DU MATIN

PRUDENCE SUR LES ROUTES

■ Après la neige tombée cette nuit sur Montréal, Environnement Canada prévoit en matinée du grésil qui pourrait se changer en pluie ou en verglas, cet après-midi, à cause d'une température proche du point de congélation. Les conditions routières seront donc difficiles dans la région de Montréal ainsi du reste qu'à travers le Québec. La circulation sur les ponts situés au-dessus de voies d'eau encore libres de glace est particulièrement délicate, à cause de légers brouillards qui peuvent se former. On recommande aux automobilistes de réduire la vitesse de leurs véhicules et de conserver une distance raisonnable entre eux. Les conditions routières sont disponibles en tout temps au (514) 873-4121.

LE DÉPUTÉ AVAIT TROP BU

■ Le député bloquiste de Champlain, Réjean Lefebvre, a reconnu hier sa culpabilité à une accusation de conduite d'un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Le député avait été intercepté le 20 janvier 1994 alors que son véhicule venait de faire une embardée sur une route de Saint-Barthélemy, près de Louiseville. M. Lefebvre, qui était représenté hier par son avocat, connaîtra sa sentence le 17 mars prochain.



ADOLESCENTE DISPARUE

■ Melody Ross, 13 ans, est disparue depuis le 7 décembre de son domicile du 13687, Forsyth, suite 303, à Montréal. Mesurant 1,57 m (cinq pieds et deux pouces) et pesant 52 kg (115 livres). Elle a les yeux et les cheveux bruns et s'exprime en français. Toute information peut être transmise à la police de la CUM au 280-2655 ou au 280-2255.

ÉVADÉS REPRIS

■ Deux détenus qui s'étaient évadés lundi soir du centre de détention de Joliette ont été repris hier matin par les agents de la Régie de police de Saint-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies, au nord de Joliette. Alain Desroches, de Joliette, et Bruno Cormier, de Baie-Comeau, ont été retracés au Centre hospitalier régional de Lanaudière. Les deux hommes souffraient d'engelures.

ÉVASION FISCALE

■ La firme Domaine des Rives, située à Repentigny, de même que son administrateur, Yvon Plourde, viennent d'être condamnés à payer conjointement une amende de 160 000 \$ après avoir été reconnus coupables d'avoir fraudé le fisc fédéral d'une somme de 75 000 \$ entre le 1^{er} mai 1988 et le 31 octobre 1991. À l'époque de la construction d'une tour d'appartements à Repentigny, les acheteurs avaient la possibilité de payer comptant les « extras » et un deuxième garage. Ces sommes totalisant 200 000 \$ n'ont pas été déclarées à Revenu Canada mais ont plutôt profité à Plourde...

DÉLIT DE FUITE MORTEL

■ La police de la CUM tente de retracer un ou des témoins d'un délit de fuite mortel survenu vers 4 h 15, le 24 décembre dernier. La victime a été trouvée gisant rue Christophe-Colomb, à environ dix mètres au sud de la rue Villery, par des ambulanciers d'Urgences-Santé. La mort a été constatée sur les lieux. Pour toute information, faites le 280-3320 ou le 280-2777.

QUÉBÉCOIS NOYÉ EN COLOMBIE

■ Un citoyen de Chicoutimi, Michel Girard, âgé de 30 ans, a perdu la vie de façon tragique dimanche dernier alors qu'il séjournerait en Colombie, a confirmé hier le ministre canadien des Affaires étrangères. Les fonctionnaires fédéraux n'avaient toutefois aucun détail sur les circonstances entourant l'accident dans lequel a péri le Chicoutimien. Selon les informations obtenues auprès de connaissances de la victime, Michel Girard aurait été emporté par une vague de fond alors qu'il se baignait sur une plage de Carthagène. Le corps aurait été rejeté sur la plage plusieurs minutes plus tard. La dépouille devrait normalement être rapatriée pendant la fin de semaine. Au moment du drame, la victime en était seulement à sa deuxième journée de vacances.

La SQ refuse d'évincer un couple de Mohawks à Oka

Ottawa avait demandé à la police de chasser les occupants illégaux de la maison achetée lundi

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La Sûreté du Québec refuse pour le moment d'intervenir, comme le lui a demandé le gouvernement du Canada, pour déloger un jeune couple de la communauté autochtone de Kanesatake, à Oka, qui occupe illégalement depuis lundi une maison de plus de 200 000 \$ située en bordure de la route 344.

Dans une fenêtre en saillie de cette maison, on peut apercevoir bien en évidence le drapeau de la société des Warriors.

Le négociateur du gouvernement fédéral dans le dossier avec le conseil de bande local, Me Michel Robert, a confirmé à La Presse, hier, que Jean-François Neault, du ministère des Affaires indiennes, avait demandé mardi après-midi au lieutenant Jacques Beaupré, officier responsable du détachement de Saint-Eustache de la SQ, une intervention policière pour déloger Dany Mallette et sa conjointe Christine.

« Le lieutenant Beaupré a réclamé une plainte écrite, ce qui a été fait. Par la suite, M. Beaupré a informé M. Neault qu'un avis juridique serait demandé avant de décider d'une intervention », a précisé Me Robert en début de soirée hier.

La SQ ne veut pas se retrouver au centre d'une crise comme en 1990.

Pour sa part, un porte-parole du ministre de la Sécurité publique a mentionné qu'il y avait là une question de juridiction et qu'avant d'agir, il fallait bien se renseigner.

« Nous suivons le dossier de près », a-t-il ajouté.

Pourquoi pas avant ?

Un policier se demande comment il se fait qu'Ottawa n'ait jamais demandé à la SQ, auparavant, de venir déloger les dizaines de familles amérindiennes qui occupent depuis au moins deux ans des maisons achetées à des Blancs par le gouvernement.

« Le campagne référendaire qui approche en serait-elle la raison ? » a-t-il demandé.

« Pour ce qui est des maisons au nord de la 344 qui sont habitées sans autorisation par des membres de la communauté autochtone, je n'étais pas dans le dossier au moment de leur occupation. Pour ce qui est des propriétés situées au sud de la 344 (dont celle occupée par Malette et sa conjointe) une liste de personnes de la communauté admissibles à les habiter a été fournie par le conseil de bande et le nom de Dany Malette n'y figure pas », a précisé Me Robert.

Selon nos sources, la SQ a demandé à Robert Gabriel, qui agit comme officier de liaison pour le conseil de bande



PHOTOS ROBERT NADON, La Presse

On peut voir le drapeau de la société des Warriors et celui des États-Unis à la fenêtre de la maison occupée illégalement par un jeune couple mohawk. Ci-contre, Mme Mignone Nadeau, debout à l'endroit où étaient installées jusqu'à dimanche ses armoires de cuisine...

de Kanesatake auprès de la police, de voir à déloger le couple Malette.

Gabriel, l'un des principaux conseillers du grand chef du conseil de bande local, Jerry Peltier, a refusé. Il aurait même souhaité bonne chance à ceux qui seraient tentés d'aller évincer ces deux personnes.

La Presse a appris que la mère de Dany Malette habite avec Léonard Gabriel, le père de Robert Gabriel.

Cette maison portant le numéro civique 716 rang Sainte-Philomène (route 344) fait partie du nouveau lot de propriétés que le gouvernement fédéral a décidé d'acheter à la suite des représentations de l'Association des propriétaires de l'intérieur de Kanesatake (APIK).

Jusqu'à lundi matin, cette somptueuse résidence avec vue panoramique sur le lac des Deux-Montagnes était occu-



pée par la famille d'Yvan et de Myriam Hoste. Le contrat de vente a été conclu ce jour-là. Peu de temps après le départ des Hoste, le couple Malette est venu s'y installer. Hydro-Québec avait déjà coupé l'électricité. Les nouveaux occupants se sont occupés de rebrancher le courant.

Armoires de cuisine volées

Des résidents d'Oka craignent que la société des Warriors décide de venir occuper les nouvelles maisons qui deviendront bientôt propriétés du gouvernement canadien.

Un homme, digne de foi, rapporte qu'il a vu récemment dans un restaurant de Saint-Placide une trentaine de Warriors discuter de l'envahissement de ces habitations.

Pour sa part, Mignone Nadeau, pro-

priétaire d'un chalet situé au 790, rang Sainte-Philomène, non loin de l'ex-résidence Hoste, a eu la désagréable surprise dimanche matin de constater la disparition de ses armoires de cuisine.

Cette femme a accepté une offre d'achat de Travaux publics Canada et elle a procédé à l'acquisition d'un autre chalet à la Pointe-aux-Anglais, non loin de là, où elle a déménagé ses meubles.

N'ayant plus rien dans son chalet de la route 344, elle a décidé d'annuler son assurance-voil.

« Je ne suis plus assurée et l'offre d'achat acceptée comprenait les armoires de cuisine, fabriquées il y a seulement quelques années. Je ne sais plus quoi penser », a ajouté Mme Nadeau.

Les voleurs ont pénétré dans le chalet après avoir fracassé le cadre d'une fenêtre donnant sur le lac des Deux-Montagnes.

Le Parti des Montréalais incapable d'honorer des dettes de 150 000 \$

ANDRÉ PÉPIN

Le Parti des Montréalais, dirigé lors de la dernière campagne municipale par Jérôme Choquette, un ancien ministre de la Justice du Québec, doit plus de 150 000 \$ et n'est pas en mesure d'honorer ses dettes.

La compagnie Optimum-Média, chargée de la publicité du groupe, a même en main un chèque de plus de 10000 \$ qu'elle ne peut encaisser, a confirmé la présidente de la firme, Mme Johanne Girouard, jointe hier par *La Presse*. Cette responsable dit avoir vainement tenté, à plusieurs reprises, de joindre l'agent officiel de M. Choquette, M. André Brouillette.

Le chèque remis à Optimum-Média était encaissable après les élections du 6 novembre, mais, indique la présidente, un membre du Parti des Montréalais a eu la « délicatesse » de prévenir qu'on ne pouvait l'encaisser.

Il importe par ailleurs de souligner que ni M. Choquette, ni aucun de ses candidats, ne sont personnellement responsables des dettes encourues par le Parti des Montréalais. Ultimement, chacun pourrait se laver les mains, comme ce fut le cas, jadis, pour l'Union nationale.

Le directeur des élections pour le Québec, M. Pierre F.



Jérôme Choquette

Côté, admet d'emblée que des modifications pourraient être apportées à la réglementation.

M. Choquette et les responsables du parti, n'ayant récolté que 14 p. cent du vote au scrutin du 6 novembre, n'ont pas droit au remboursement des dépenses — 50 p. cent —, prévu par la loi, puisqu'une formation doit recueillir au moins 20 p. cent des suffrages pour réclamer cette forme de secours financier.

« Nous avons jusqu'au 5 février pour remettre notre rapport au trésorier de la Ville. Nous tâchons de régler ce problème », a indiqué M. Choquette à *La Presse*, hier.

La formation politique doit ces sommes à de nombreux imprimeurs, des hebdomadaires montréalais et, plus particulièrement, à cette compagnie Optimum-Média, une entreprise de publicité qui retient des espaces publicitaires dans les journaux et stations de radio.

La formation politique, par exemple, doit près de 700 \$ pour une publicité parue dans le journal *Vieux-Montréal-Ouest*, une petite publication de quartier qui s'inquiète de cette créance.

On se souviendra que les quartiers de Montréal ont été littéralement placardés d'affiches, au cours des derniers jours de la campagne électorale mais, malheureusement pour la formation, seulement deux conseillers ont été élus.

M. Choquette, qui a fondé son parti à la fin de 1993, admet qu'« il n'est pas facile de recueillir des fonds à ce moment-ci ».

Le Parti des Montréalais, rappelons-le, a été de toutes les tribunes, durant la dernière campagne municipale. Son chef, M. Choquette, a participé à la majorité des nombreux débats. On parlait alors des « principales formations ».

M. Choquette n'a donc plus que trois semaines pour satisfaire ses créanciers, le trésorier de la Ville et le directeur général des élections.

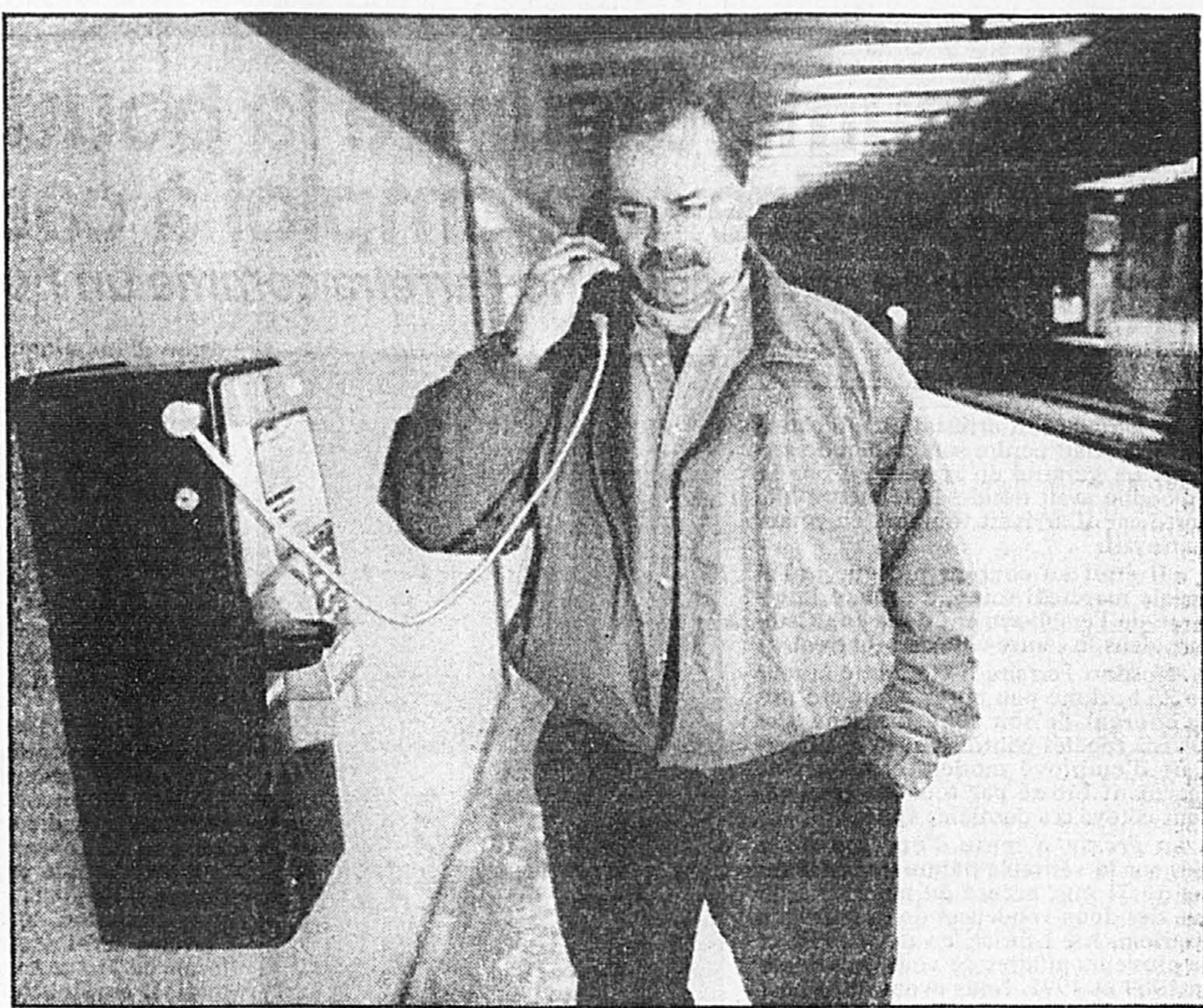


PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Depuis quelques semaines, des techniciens de Bell Canada installent des téléphones publics sur les quais d'embarquement du métro. Les usagers l'avaient demandé, la STCUM les a écoutés. A la station Place-d'Armes, hier matin, un Montréalais, M. Jean-Guy Levasseur, en a fait l'essai.

Les propriétaires recommandent de hausser les loyers de 2 p. cent

Presse Canadienne

La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) recommande que les augmentations de loyers pour les immeubles locatifs se situent cette année entre 1,4 pour cent à 2,0 pour cent.

Cette recommandation transmise aux membres par le président de la CORPIQ, Jean Côté, considère plusieurs facteurs économiques notamment le taux d'inflation, le taux d'occupation élevé et enfin, la situation économique générale dont l'impact négatif auprès des locataires est très manifeste. La recommandation de la CORPIQ est un indice d'augmentation. Chaque propriétaire doit considérer sa situation et ce, par immeuble, précise l'organisme.

A l'occasion de la publication de cette recommandation, M. Côté a incité les membres présents à adopter des mesures de saine gestion, l'objectif étant d'éviter des situations où la valeur économique de l'immeuble est touchée.

Le manque à gagner imputable à de mauvaises décisions de gestion, souligne la CORPIQ, se traduit principalement par trois situations; les mauvaises créances, les loyers vacants et enfin les loyers gratuits. « Il est donc important que chaque propriétaire fasse une analyse détaillée de son immeuble et considère le locataire potentiel comme un véritable client et ce, pour présenter à ce dernier un produit de qualité répondant à ses besoins », avance la CORPIQ.

En évitant de choisir des locataires dont le risque de mauvaises créances est manifeste, en évitant d'investir malgré la concurrence dans une politique de loyers gratuits et enfin, en trouvant des solutions pour éviter des loyers inoccupés notamment par des stratégies originales de mise en marché, le propriétaire, rappelle la CORPIQ, protège directement la valeur de son immeuble et la qualité du produit offert.

La CORPIQ est un organisme sans but lucratif représentant quelque 9 000 propriétaires d'immeubles à logements.

Métro, boulot, dodo... allô !

YVON LABERGE

Les as-tu vus ?
— Quoi ?
— Les nouveaux téléphones, voyons !
— Où ça ?
— Sur les quais d'embarquement du métro.
— Tiens donc. Des téléphones dans le métro maintenant...

En posant la question, j'avais oublié l'essentiel. Mon interlocuteur, un maniaque invétéré du volant et banlieusard d'outre-mer par surcroît, n'a pas pris le métro depuis des lustres.

Un autre collègue — usager parfois infidèle du transport en commun — les avait, lui, remarqués. Et du coup, en y repensant bien, commençait à trouver l'idée intéressante...

C'est justement parce que l'idée est intéressante que la So-

ciété de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a autorisé Bell Canada, si l'on peut dire, à envahir les quais d'embarquement du métro.

Pour faire une histoire courte, disons simplement qu'en octobre dernier, le Conseil d'administration de la STCUM autorisait l'installation d'au plus quatre téléphones publics par station de métro (deux par quai d'embarquement). Moyennant quoi, la STCUM doit recevoir, bon an mal an, entre 40 000 et 60 000 \$ de redevances.

Depuis le début décembre, Bell Canada s'affaire donc à installer ses téléphones publics sur les quais d'embarquement du métro. Quand l'opération sera terminée, fin février, début mars, les techniciens de la compagnie en auront posé près de 230.

Pour Pierre G. Laporte, porte-

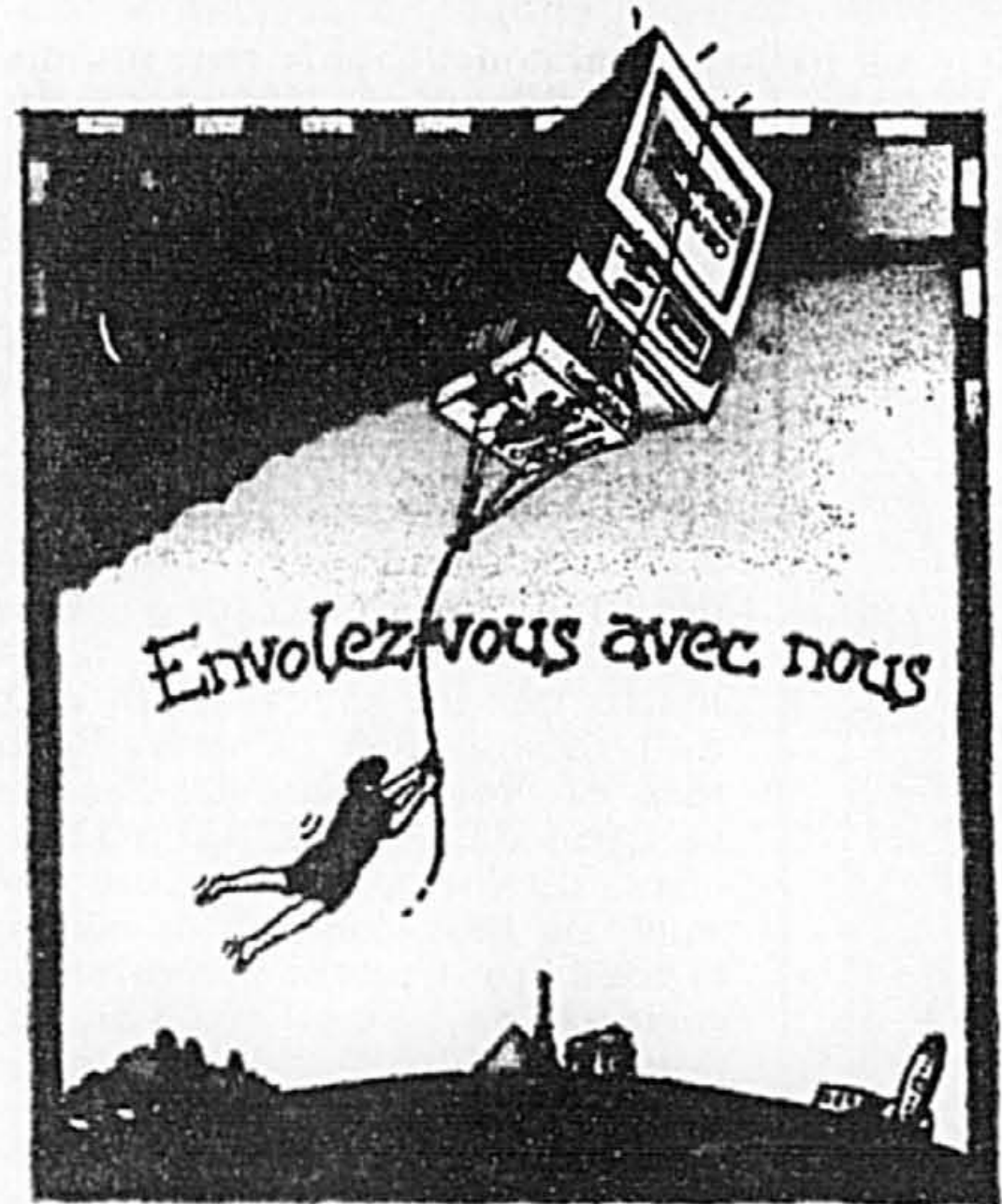
parole de la STCUM, ce sont des usagers qui en ont d'abord fait la demande tant à la société de transport qu'à Bell Canada. Ensuite, lors d'un colloque intitulé « Une ville sans peur », la même idée fut mise sur la table.

Ne restait donc plus qu'à étudier la question.

Ce qu'on fit. On aura compris qu'avec le bruit que fait une rame du métro qui entre en station, ce n'est pas la place pour téléphoner, disons, à Julie, la flamme de monsieur B.

Pour s'informer si on a besoin de lait à la maison, c'est, paraît-il, super !

Pour appeler à l'aide, c'est encore mieux. Plus besoin, de grimper jusqu'à la guérite du changeur. Mais ça, c'est une autre histoire... parce qu'évidemment, les téléphones rouges d'urgence-métro sont toujours là. Et pas question de les enlever !



L'année pour pitonner

COMPAQ
Presario
CDS 720

2599⁰⁰
PDS 2899.00

Compaq Presario CDS 720 multimédia comprenant un système de son CD stéréo, un répondeur, un fax et des logiciels comme *Microsoft Works*, *Encarta*, *MS-DOS 6.2*, *Windows 3.1* et plus. Garantie de 3 ans sur l'unité centrale dont 1 an sur place et soutien téléphonique 24 heures sur 24. 2514218/9

- Processeur 486SX2/66
- Disque dur de 420 Mo
- RAM de 4 Mo extensible à 100 Mo
- Moniteur multimédia 14" avec enceintes stéréo
- Faxmodem 14.4 K



MEMOREX



rabais 11% **799**
8.99

rabais \$15
129⁹⁹ **399⁵**
54.95

- A) Paquet de 5 disquettes Memorex 3.5" HD. 2618323
- B) Enceintes MMS-100 à blindage magnétique. 25-8896
- C) Souris à boule roulante. PS/2 ou série. 25-2003

1) Achetez 2 produits Microsoft Home et, pour \$1 seulement, Microsoft vous émettra un certificat de voyage donnant droit à un billet aller retour pour un compagnon de voyage, pour toute destination européenne desservie par Canadian International.
2) Achetez un Compaq Presario et au moins un produit Microsoft Home et, pour seulement \$1, Compaq et Microsoft vous feront parvenir un remarquable ensemble-cadeau des fêtes comprenant :
• Un certificat de voyage émis par Microsoft Canada donnant droit à un billet aller retour pour un compagnon de voyage, pour toute destination européenne desservie par les Lignes Aériennes Canadien International.
• Un échantillon de Microsoft Home sur CD-ROM
• Un tapis de souris de la promotion des fêtes
• Un ensemble de logiciels Home de votre choix
Le prix de \$1 CAN pour le certificat de voyage comprend la TPS et les taxes de vente provinciales applicables. Détails en magasin.

Microsoft Home **COMPAQ** Canadien
PRESARIO



Logiciels Microsoft Home en français

- Flight Simulator*. 25-8453, 59.99
- Creative Writer*. 2518456. .66.99
- Publisher 2.0*. 2518459. .137.99
- Golf*. 25-8460. .59.99
- Space Simulator*. 2518461. 59.99
- Clavier ergonomique Microsoft Natural Keyboard français. 2518462. .129.99



MULTIwave
Kit d'amélioration multimédia



rabais \$50 **699⁹⁸**
Total prix courants 749.98

Modernisez votre ordinateur avec ce kit comprenant une carte de son Platinum-16, un CD-ROM à vitesse quadruple, des enceintes stéréo blindées et le CD *Compton's Interactive Encyclopaedia*. 2518503/8522

Une commande spéciale peut être requise pour certains articles.

RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS
Sur achats de plus de \$250 faits avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez les détails.

Radio Shack
L'endroit totalement branché



DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.

Expire le 14 Jan. 95



La Couronne réclame la prison pour un policier de la CUM qui a heurté mortellement un jeune

YVES BOISVERT

Parce qu'elle estime que Serge Markovic, ce policier dont l'auto-patrouille a heurté mortellement le jeune Paul McKinnon, n'a « pas compris » la gravité de son geste, la représentante du ministère public réclame qu'il soit condamné à l'emprisonnement.

Markovic, 30 ans, a été déclaré coupable par le juge Joel Guberman, de la Cour du Québec, de conduite dangereuse causant la mort. Le 25 octobre 1990, Markovic, qui n'avait que neuf mois d'expérience, répondait à un appel d'urgence quand sa voiture a heurté violemment le jeune Paul McKinnon, 14 ans.

L'adolescent, qui étudiait au Loyola High School, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, courait pour embarquer dans son autobus comme la voiture de police arrivait à toute allure (entre 90 et 120 km/h) rue Sherbrooke ouest, à la hauteur du campus Loyola de l'Université Concordia. La sirène ne fonctionnait que par intermittence et un témoin a vu la voiture passer sur le feu rouge. Le juge a conclu que le policier avait eu une conduite s'écartant de façon marquée de la conduite d'un policier prudent et raisonnable.

Hier, Me Anne Dubois, du ministère public, s'est montrée particulièrement agressive envers le policier Markovic. Rejetant du revers de la

main le rapport d'évaluation psychologique préparé pour la cour (plutôt sympathique à l'accusé), Me Dubois s'est dit d'avis que le policier n'a pas encore réalisé la gravité de ce qu'il a fait.

Markovic a été suspendu pendant trois jours par le Service de police de la CUM, après l'accident, mais il occupe encore le même poste et patrouille encore comme avant.

« Ses boss ne trouvent pas ça grave, ses confrères ne trouvent pas ça grave, lui ne trouve pas ça grave. Il faut trouver un moyen de dire que oui, c'est grave, oui quelqu'un est mort, et non, ce n'était pas un accident inévitable », a dit Me Dubois.

Elle a insisté sur l'importance d'envoyer un message clair aux policiers en général, comme à Markovic, et a demandé une peine dissuasive. Sans cela, demande-t-elle, « ça aura représenté quoi, la justice? Même reconnu coupable, je garde ma job! »

L'avocate de la Couronne a affirmé que « la norme » en matière de conduite dangereuse causant la mort est de deux ans de prison, environ, même dans les cas où il n'y a pas de consommation d'alcool, ni d'antécédents criminels.

Elle a ensuite réclâmé une peine d'emprisonnement (sans suggérer de terme précis) et, dans le cadre d'une ordonnance de probation, l'obligation pour Markovic de faire un don mensuel de 50 \$ à un cen-

tre d'aide aux victimes d'actes criminels, et ce pendant trois ans. La somme d'argent importée peu, mais cette démarche aidera le jeune policier à faire une « prise de conscience » qui, d'après elle, n'a pas encore eu lieu.

Quant au rapport psychologique qui ne recommande pas l'emprisonnement, elle dit qu'il est bon « pour la poubelle ».

L'avocat de Markovic, Me Richard Mongeau, a dit que plusieurs remarques de sa consœur « frisent l'indécence ». Il a insisté pour dire que son client, comme le révèle le rapport, a été très marqué par les événements. Il a accusé Me Dubois de ridiculiser la souffrance de son client, qui gardera des « séquelles psychologiques importantes », a-t-il dit.

« Le jeune McKinnon est mort et il n'y a rien qu'on puisse faire. Ce n'est pas en envoyant M. Markovic en prison qu'on va changer cela. Il faut une peine qui va aider M. Markovic. Pas à comprendre, parce qu'il a compris. »

Il a rappelé que son client n'a pas d'antécédent judiciaire, en matière de sécurité routière. Il a aussi souligné qu'au moment du drame, Markovic répondait à un appel d'urgence pour aider des gens, comme c'est son métier (l'appel parlait d'une personne dangereuse, peut-être d'un suicide).

Contrairement à ce que dit la Couronne, Markovic a montré des

élans de compassion envers le jeune McKinnon, a dit Me Mongeau. Tout de suite après l'accident, il a placé un vêtement sous sa tête, et plus tard, il s'informait constamment de son sort, a-t-il dit.

Markovic, de plus, est un policier respecté et apprécié de ses confrères. En outre, c'est un « homme de famille », dont la femme vient tout juste d'accoucher d'un bébé prématuré (29 semaines), qui lutte encore pour survivre, a révélé Me Mongeau.

S'il est condamné à une peine d'emprisonnement, son emploi est menacé, dit l'avocat.

D'autre part, Me Mongeau affirme que les accidents de la route impliquant des policiers ont diminué sensiblement depuis 1990, en particulier parce que l'affaire Markovic « a fait école. Des directives sont données et l'entraînement est amélioré, a-t-il dit.

Bref, il n'y a pas de « fléau », et pas de raison particulière d'« envoyer un message » aux policiers, selon lui.

En sortant de la salle d'audience, le père de Paul McKinnon a dit aux journalistes que la famille ne pourra jamais oublier cette mort tragique, qui les hante quotidiennement depuis quatre ans et trois mois. Il a dit faire une grande confiance au juge. Jamais sa famille n'a-t-elle reçu d'excuses du policier.

Le juge Guberman rendra sa décision le 3 février.



Pierre Foglia

Le niveau monte

Le conflit du hockey nous aura appris au moins un truc : l'homme privé de hockey n'en meurt pas. Et se rapproche de sa fiancée. Surtout le samedi soir.

On devrait même renouveler l'expérience. Question de s'aérer les neurones, de se désintoxiquer un peu. On devrait sauter une saison tous les quatre ans. Pour raison de santé publique.

Cette fois-ci le sevrage n'a pas été complet. On a quand même beaucoup parlé de hockey même si on n'y jouait pas. Et qu'est-ce qu'on a pu dire comme conneries en trois mois!

Le commentateur, surtout électronique, le commentateur volait bas, le commentateur avait des ailes de poulet comme celles, gélatineuses, que l'on sert à la Cage aux Sports. « Les joueurs sont trop gâtés! Des écoeurants! C'est encore l'amateur qui va payer pour... »

Je ferai remarquer à l'amateur que, pour l'instant, le hockey ne coûte rien quand on le regarde à la télé, qui est bien la meilleure place pour le regarder. Je trouve que c'est un grand gaspillage que d'aller s'emmerder au Forum où ça coûte une fortune, et où l'on voit moins bien, à moins d'être dans les rouges, mais dans les rouges on risque de tomber sur Ronald Corey, ou sur Serge Savard, parfois quand on n'est pas chanceux, sur les deux en même temps, la gousse d'ail et son rôti de lard, ce qui n'est pas un menu pour un samedi soir.

Je ferai remarquer encore à l'amateur de hockey que personne ne l'oblige à boire de la Molson pour payer le salaire de Patrick Roy. L'amateur peut boire de la Saint-Ambroise. De la Boreale. Du vin. Du lait. De l'eau. Bref, absolument gratuitement, n'importe qui peut s'abruter de hockey huit mois par année, à raison de trois matches par semaine...

Je n'ai jamais bien compris ce que les amateurs de sport voulaient dire par « les salaires trop élevés des joueurs ». Trop élevés par rapport à quoi? Par rapport au salaire du professeur, du médecin, du plombier, de la femme de ménage? A moins de changer de système politique — et je ne suis pas contre — les millions que n'empochaient pas les athlètes professionnels, c'est M. Molson et les autres propriétaires qui les mettraient dans leur poche.

Alors quand vous dites que les joueurs sont trop payés, de trois choses l'une.

Ou bedon vous êtes jaloux. Vous avez le droit, mais je vous signale que ça donne le cancer du colon.

Ou bedon vous trouvez que, pauvre M. Molson, il fait pitié. Et c'est votre droit aussi. Il faut bien défendre le grand capital contre les sauvages attaques des mères de famille célibataires. (Dites-vous quand même que M. Molson ne mourra pas de faim demain matin : il a quelques économies. Rappelez-vous que Maurice Richard, qui jouait pour une chanson et pour la gloire, ne lui a pas coûté trop cher, et bien d'autres comme lui, même Guy Lafleur encore tout récemment.)

Ou bedon enfin, quand vous dites que les joueurs sont trop payés, vous émettez une opinion politique. Vous suggérez qu'une part des profits du hockey devrait servir au bien commun, à la santé, à la recherche et à soulager la misère. Ce n'est pas une mauvaise idée, mais cela m'étonnerait que vous la partagiez. La seule fois où j'ai mis les pieds à la Cage aux Sports, le degré de conscience sociale y était près du point de congélation, disons plus près de Stéphane Richer que de Karl Marx.

Parlant de Richer, quel considérable con, si vous me permettez. Ce fut l'épisode le plus jaune du lock-out. Et vous, chers amateurs de sport, pas plus avisés que lui, vous avez trouvé le moyen de l'encourager. Vas-y Stéphane, exprime-toi. Dis-leur que tu veux jouer! Vous lui avez trouvé du courage d'aller faire le scab...

Ce conflit-là procédait de la même dynamique que n'importe quel autre conflit de travail. Millions ou pas, les principes ne diffèrent pas. C'est toujours une affaire de boss et d'employés. Un rapport de forces. Une affaire de principes et de solidarité. Surtout avec ses propres négociateurs. Et dans tous les conflits, il y a toujours un épais, un mongol, pour s'interroger publiquement, et au plus mauvais moment, sur l'utilité des revendications: « Qu'osera-t-il? » Ce fut Richer comme attendu. Là-dessus au moins, le conflit ne nous aura rien appris.

N'empêche, chers amateurs de sport, vous avez perdu une belle occasion d'admirer vos héros pour autre chose que leur habileté à pousser une rondelle de caoutchouc avec un bâton. On savait déjà que Guy Carbonneau était un Monsieur. On sait maintenant que Jean-Jacques Daigneault, Stéphane Quintal, Sylvain Lefebvre, Mario Roberge en sont aussi. Mario Roberge avait mille fois plus à perdre dans ce conflit-là que Richer; félicitons-le mille fois d'avoir étouffé ses angoisses.

Dans l'ensemble, les joueurs ont agréablement surpris. C'est la vraie bonne nouvelle aujourd'hui: le niveau monte dans le vestiaire. Le primate et le babouin s'y font rares.

Pourtant on dit que le niveau baisse dans la Ligue nationale de hockey. Ce doit être dans les estrades, dans les lignes ouvertes. Et à La Cage aux Sports.

Arrestation de voleurs qui ont détroissé des clients dans des motels

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une femme de 33 ans et un homme de 50 ans en transit dans une unité du motel le Vicomte, à Laval, ont été dérangés, tôt hier matin, par deux voleurs, dont l'un était armé d'un pistolet 9mm.

Vers 1h, des policiers de Laval ont été dépêchés au motel situé sur le boulevard des Laurentides, au nord du boulevard Saint-Martin, où deux chambreurs croyaient avoir reconnu les deux individus qui les avaient volés le 13 décembre dernier.

Les deux hommes ont mentionné aux policiers que deux personnes avaient frappé à leur porte et qu'ils avaient reconnu les voleurs.

Pendant que les agents se trouvaient avec les deux hommes, la réception du motel était informée qu'un vol qualifié venait de se produire dans une chambre.

Les deux agents se sont immédiatement lancés à la poursuite des voleurs, comme l'avait fait avant eux l'homme qui était avec la femme.

L'un des suspects a été arrêté presque sur les lieux, tandis que des policiers lavallois prenant place dans une voiture banalisée interceptaient une camionnette quelques minutes plus tard.

À l'intérieur du véhicule, les policiers ont trouvé et saisi une arme 9mm, semblable à celle utilisée durant le braquage commis dans les minutes précédentes.

Lors de l'attentat, la femme a été poussée sur le lit. Les voleurs se sont emparés d'argent, de cartes de crédit et de bijoux. Avec cette double arrestation, la police croit avoir éliminé une dizaine de vols qualifiés commis dans différents motels du territoire de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Le procès d'un policier de Longueuil, accusé d'abus de confiance, fixé au mois d'août

GEORGES LAMON

Le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec à Longueuil, a fixé le procès de l'agent André Sirois, du Service de la police de Longueuil, aux 21, 22 et 23 août. C'est le juge Guy Fortier qui sera appelé à juger cette affaire.

Rappelons que l'agent Sirois est accusé d'abus de confiance. On lui reproche d'avoir recueilli des informations sur une de ses futures locataires, avant la signature du bail, en se servant de sa fonction pour obtenir des données du Centre de renseignements policiers du Québec entre le 10 août 1992 et le 27 août 1993. Cela va à l'encontre du caractère confidentiel de diffusion des renseignements, si lesdits renseignements ne servent pas à réprimer le crime.

Policier depuis 1975 à Longueuil, Sirois avait été mis en accusation lors de sa comparution devant le juge Robert Lafontaine, le 7 avril 1994.

Toutefois, la direction du Service de la police de Longueuil n'avait pas attendu la mise en accusation formelle pour réunir son comité de

discipline interne qui, le 8 novembre 1993, avait recommandé la suspension du policier puis son congédiement. Ce congédiement était entériné par le conseil municipal le 17 novembre 1993.

L'agent Sirois avait été cité à son procès à la suite de son enquête préliminaire, présidée par le juge Robert Lafontaine les 31 octobre et le 5 décembre, et au cours de laquelle huit témoins avaient été entendus, dont l'inspecteur Jean-Pierre Roy, du Service de police de Longueuil.

De son côté, la Fraternité des policiers de Longueuil avait déposé un grief devant l'arbitre André Sylvestre, grief qui a été entendu avant les Fêtes; on attend la décision.

Selon le président de la Fraternité, Serge Bellemare, la Ville de Longueuil avait outrepassé sa juridiction en se substituant à la Commission de déontologie du Québec, qui, alléguait-il, avait seule le droit de statuer puisqu'il s'agit d'un cas mettant en cause le public. Il soutient que la ville de Longueuil avait déjà pris sa décision sans attendre celle de la Commission de déontologie policière. D'ailleurs, la commission devrait fixer sous peu une date pour entendre les parties dans cette cause.

Par ailleurs, le conseil municipal de Longueuil devrait adopter à son assemblée du 18 janvier, une résolution pour payer les honoraires des avocats Philip Schneider et Thomas Walsh, dans la cause de l'agent Daniele di Paolo, honoraires s'élevant à environ 50 000 \$.

Rappelons que jusqu'ici, dans le cas di Paolo, la Ville de Longueuil avait toujours refusé d'acquiescer ces frais, prétendant que l'agent di Paolo n'était pas en service au moment des faits qu'on lui reprochait. L'agent di Paolo a été acquitté le 8 septembre 1994 d'accusations de voies de fait et de menaces proférées à l'endroit de massesses à la suite de descentes dans les salons de massage de Longueuil.

La prison ou l'absolution pour un policier voleur?

La Couronne suggère une peine d'emprisonnement pour le policier Justin-François Péan, reconnu coupable le mois dernier de vol et d'utilisation frauduleuse d'une carte de crédit.

Péan, 34 ans, est suspendu de son poste d'agent du SPCUM depuis qu'il est accusé dans cette affaire. Le 18 mars 1994, des agents de sécurité du magasin Eaton l'ont arrêté comme il tentait d'acheter un système de son d'une valeur de 1 200 \$, avec la carte d'un de ses « amis ».

Péan disait avoir l'autorisation d'utiliser cette carte et prétendait avoir l'intention de rembourser son ami. Ce dernier niait cela catégoriquement.

Reconnu coupable par le juge Gérard Girouard, Péan connaîtra sa peine demain, au palais de justice de Montréal. La Couronne (Me Serge Authier), a insisté sur l'importance d'imposer une peine dissuasive, en l'occurrence la prison.

Me Philip Schneider, l'avocat de la défense, demande quant à lui une absolution inconditionnelle ou, à la rigueur, conditionnelle, de façon à ce que son client puisse conserver son emploi. Il estime que la publicité médiatique qui a entouré le procès de Péan suffira à dissuader quiconque d'agir de la sorte.

Me Authier a dit que la société ne tolérerait pas qu'on accorde à ce policier une absolution pour conserver son emploi après un tel geste.

RÉSULTATS
Loto-Québec
Tirage du 95-01-11

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
200987	10 000 \$	039676	10 000 \$
00987	1 000 \$	39675	1 000 \$
0987	100 \$	9676	100 \$
987	10 \$	676	10 \$
87	5 \$	76	5 \$
3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
410226	10 000 \$	736762	100 000 \$
10226	1 000 \$	36762	1 000 \$
0226	100 \$	6762	100 \$
226	10 \$	762	10 \$
26	5 \$	62	5 \$
5 ^e numéro		6 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
41022	1 000 \$	73676	1 000 \$
4102	100 \$	7367	100 \$
410	10 \$	736	10 \$
41	5 \$	73	5 \$

Banco
Tirage du 95-01-11

2	3	6	7	12
22	33	32	35	36
37	38	39	40	47
48	56	57	59	61

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les cours du soir commencent!

Que ce soit pour vous réorienter, vous spécialiser ou pour accéder rapidement au marché du travail, le Collège LaSalle vous propose des programmes complets menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou à un diplôme d'études collégiales (DEC). La formation du Collège LaSalle qui répond aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises, vous éclaire sur plus de 24 perspectives professionnelles. Notre souci vous mener rapidement vers un avenir encore plus ensoleillé.

Design de mode
Mode féminine ou masculine
• patronnier
• concepteur de bijoux
• concepteur d'accessoires
• styliste assisté par ordinateur
• styliste
• styliste (conception textile)

Tourisme
• guide - accompagnateur / agent d'information
• conseiller en voyages

Gestion hôtelière
• délégué commercial
• directeur
• hébergement
• directeur des achats

Gestion de la production du vêtement
• CFAO pour patronnier
• superviseur / contremaître / gérant de production

Gestion des services alimentaires et restauration
• gestionnaire de cuisine

Techniques administratives
Option gestion axée sur le marché international
• agent administratif import / export (comptable)
• soutien administratif import / export

Techniques de bureau
Une intégration efficace dans les milieux juridique, médical et des affaires.
• opérateur micro informatique
• secrétaire général
• secrétaire comptable

Commercialisation de la mode
Gros:
• représentant des ventes
• directeur import / export
Détail:
• coordonnateur de mise en marché
• gérant
• acheteur

La session d'hiver débute le 16 janvier 1995

Journées d'inscription du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00

Documents requis lors de l'inscription: certificat de naissance et dernier relevé de notes

COLLEGE LASALLE

Fin tragique par nuit sibérienne au bord du Richelieu

Deux hommes se tuent quand leur véhicule tamponne un pylône

■ Deux hommes ont connu une fin tragique en début de nuit d'hier lorsque l'automobile dans laquelle ils voyageaient a subitement quitté la route pour aller heurter un pylône d'Hydro-Québec.

Le funeste accident s'est produit vers 00 h 35 hier matin, en face du 2590 de la route 133 longeant la rivière Richelieu, à environ deux kilomètres au sud

de l'autoroute 10, à Notre-Dame-du-Bonsecours.

Selon les premières constatations, Christian Renaud, 27 ans, de Sherbrooke, le conducteur de la Chevrolet Cavalier 1993, aurait perdu le contrôle de son véhicule sur une chaussée sèche.

Le conducteur est mort sur le coup tandis que son passager, Jacques Vanasse, 40 ans, de Windsor, en Estrie, a suc-

combé à ses blessures peu de temps après son admission dans un hôpital de la région.

L'enquête sur cet accident mortel est menée par les policiers de la SQ de Marieville. Par ailleurs, Philippe Ouellet, 69 ans, de Terrebonne, a connu une fin tragique hier vers 15 h, sur le chemin des Anglais, à Terrebonne, lorsque sa voiture a été broyée par un camion-remorque.

Selon la police, le camion a heurté la voiture alors qu'elle effectuait un demitour à la hauteur de l'autoroute 640. Les pompiers ont mis plus d'une heure pour dégager la victime de la carcasse du véhicule.

À Laval, une camionnette a heurté un poteau vers 18 h 30, hier, sur l'autoroute 440 direction ouest à la hauteur de l'autoroute des Laurentides. Le véhi-

cule transportait deux personnes. La passagère a été blessée sérieusement, mais on ne craint pas pour sa vie.

Enfin, l'autoroute 20 ouest a été fermée pendant près d'une heure après un accident survenu vers 20 h 20. Une personne a été blessée et un second passager du véhicule a subi un choc nerveux. La décision de fermer la route a été prise à cause d'une chaussée jugée trop glissante.

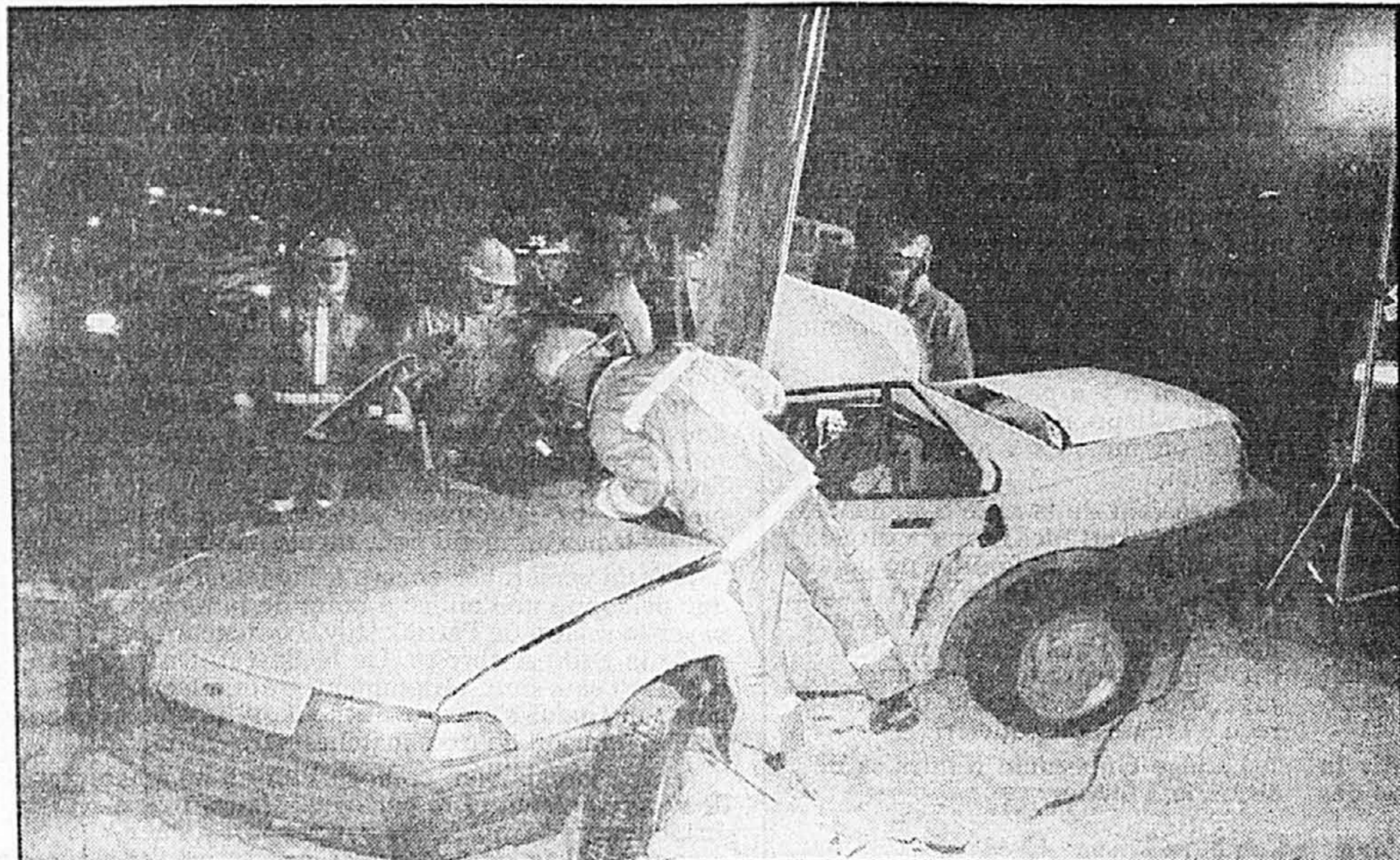


PHOTO La Presse

Deux hommes sont morts dans cet accident effroyable survenu sur la 133 longeant le Richelieu. La voiture a heurté un pylône. La chaussée était sèche.



PHOTO SYLVAIN GAUVREAU, collaboration spéciale

Philippe Ouellet, 69 ans, de Terrebonne, a connu une fin tragique hier vers 15 h, sur le chemin des Anglais, à Terrebonne, lorsque sa voiture a été broyée par un camion-remorque.

Tercel. C'est plus qu'une nouvelle voiture sensass.

(Découvrez pourquoi au Salon de l'auto.)

Qu'est-ce que la nouvelle Tercel a de plus à vous offrir? Tout d'abord, elle est plus amusante à conduire grâce à son nouveau moteur plus puissant de 16 soupapes. Sa nouvelle conception aérodynamique permet une meilleure économie d'essence. Son allure extérieure affiche un nouveau style et son habitacle est plus ergonomique que jamais. De plus, nous en avons amélioré la sécurité en ajoutant des poutrelles de protection latérale. Et elle est la Toyota la plus recyclable de toutes (car lorsqu'il s'agit d'environnement, moins c'est mieux). De plus, aucune autre voiture de sa catégorie n'arrive



à égaler la qualité et la fiabilité légendaires de la Tercel. Plus de plaisir. Plus de puissance. Plus d'économie d'essence. Plus de style. Plus de sécurité. Plus de nouveautés. D'autres questions? Venez visiter notre kiosque d'exposition Toyota au Salon de l'auto du 12 au 22 janvier. Vous verrez la Tercel, la sportive Tercel XS à édition limitée et une Tercel spéciale littéralement démontée devant vous pour révéler les matériaux de qualité et la technologie de pointe qui la composent (démonstration toutes les 60 minutes). Nous serons très heureux de vous voir.

 **TOYOTA**



Il bernait de vieilles religieuses pour obtenir des faveurs sexuelles

YVES BOISVERT

Un homme de 33 ans qui abusait de la naïveté de sœurs âgées d'une communauté religieuse pour obtenir des faveurs sexuelles a comparu hier au Palais de justice de Montréal.

Michel Létourneau, qui demeure à Montréal-Nord, est accusé d'avoir agressé sexuellement trois sœurs d'une congrégation religieuse de Montréal. Il est accusé de cinq agressions sexuelles contre ces trois vieilles dames de 69, 74 et 83 ans, ainsi que de voies de fait contre l'une d'elles. Il est également accusé d'avoir obtenu des faveurs sexuelles par des menaces à trois occasions et de trois actes indécents.

Létourneau a fait l'objet d'accusations semblables à Rimouski, Montmagny et Québec. Le 12 mars 1992, à Québec, il a été condamné à trois ans et demi d'emprisonnement pour des crimes de même nature. Sa libé-

tion conditionnelle a été révoquée hier et il restera derrière les barreaux en attendant la suite du processus judiciaire.

Dans tous les cas, il s'attaque à des personnes âgées.

Il semble que Létourneau se fait passer pour un proche de sa victime, qu'il appelle d'abord. Il dit à la vieille dame qu'il a ciblé qu'il a « un problème » et qu'un ami, ou son thérapeute, passera la visiter pour lui en parler.

Cet « ami » (lui-même) se rend alors rencontrer la dame. Il lui explique que le parent qui l'a appelée souffre d'un grave problème, et qu'en cas de crise, il faut qu'elle sache quoi faire. Il incite alors la dame à lui faire

des attouchements sexuels, sous prétexte de montrer comment sauver son ami.

Dans les trois cas, il a convaincu ces sœurs de lui faire des attouchements sexuels sous prétexte d'apprendre quoi faire en cas d'urgence avec cet « ami ». Dans un cas, il a incité une sœur à lui faire une fellation. Lui-même n'a pas commis d'attouchements sexuels sur ses victimes.

Il semble que ses crimes passés ont été commis également aux dépens de personnes âgées, certaines de plus de 90 ans.

« C'est tellement incroyable, que ça ne peut qu'être vrai! », a dit un policier au courant de l'affaire, hier.

Moins de libérations conditionnelles

Presse Canadienne

OTTAWA

Le nombre de prisonniers qui se voient accorder chaque mois la liberté conditionnelle a chuté d'environ un tiers depuis qu'une controverse a éclaté le printemps dernier au sujet de certains d'entre eux qui, une fois libérés conditionnellement, tuent, violent ou commettent d'autres actes violents.

Les groupes de défense des droits des victimes sont ravis alors que la consternation gagne ceux qui militent en faveur des droits des prisonniers.

Cependant, du côté de la Commission nationale des libérations conditionnelles et de certains criminologues, on soutient que les chiffres peuvent induire en erreur.

Il peut s'agir d'une aberration temporaire parce que les statistiques sur les libérations conditionnelles fluctuent normalement sensiblement et parce que la méthode de calcul employée a changé légèrement.

Les détails sont simples, même si l'interprétation n'est pas.

La liberté conditionnelle a été accordée en moyenne dans 33 p. cent des cas au cours des derniers cinq ans.

Mais le pourcentage a commencé à chuter le printemps dernier durant et immédiatement après la controverse qui a éventuellement mené au congédiement du président de la commission, Michel Dagenais.

De nouveaux chiffres émanant de la commission permettent de constater que la liberté conditionnelle a été accordée dans 20 à 21 p. cent des cas en septembre, octobre et novembre, les derniers mois pour lesquels des statistiques sont disponibles.

Steve Sullivan, le directeur du service de recherche de l'association des Victimes de la violence, affirme que les pressions publiques en faveur de contrôles plus stricts en matière de libération conditionnelle a atteint son paroxysme à l'époque de la controverse Dagenais et a probablement beaucoup à voir avec le déclin.

L'aide juridique : chère et inefficace

Presse Canadienne

OTTAWA

L'aide juridique au Canada coûte trop cher, est inefficace et aide moins les gens pauvres que les avocats qui la pratiquent, soutient un rapport rendu public hier par le Conseil canadien du bien-être.

Le coût de l'aide juridique assurée aux Canadiens les plus démunis augmente sans cesse, et ce n'est pas parce que plus de citoyens y ont recours. La plus grosse partie des coûts supplémentaires observés entre 1986 et 1993 dans la plupart des provinces est due à l'augmentation de la rémunération des avocats de pratique privée qui acceptent des mandats de l'aide juridique, dit le document.

La meilleure façon de réduire les dépenses, recommande le rapport, serait d'offrir les services d'aide juridique dans des centres communautaires où ils seraient dispensés par des avocats à salaire, payés par l'État.

OSEZ COMPARER !

Norme à suivre pour la valeur

1005

Corolla 1995



220 \$ par mois + taxes pour 48 mois

Gabriel

LEXUS TOYOTA GABRIEL 3333 Côte de Liesse, St-Laurent 748-7777

• Acompte de 1 500 \$ plus taxes • Transport et préparation inclus • Sujet à l'approbation du crédit
• 1er paiement et un dépôt de sécurité remboursable de 250 \$ exigés • 96 000 km inclus 7 cents du km extra

Grand SOLDE de blanc

Économisez jusqu'à 60%

NOS PRIX SONT IMBATTABLES. COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

LIT

Jusqu'à 60 % de rabais!

PLUS DE 100 MODÈLES ET DE STYLES DIFFÉRENTS!
La plus grande collection de draps en percale et super percale, douillettes, housses de duvets, accessoires et parures de fenêtres assortis...

TOUT CELA AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS À MONTRÉAL

Dan River MARIEX CANNON
Lawrence Springmaid

ENSEMBLES DE DRAPS

ENSEMBLES EN PERCALE	ENSEMBLES EN SUPER
180 fils po ²	PERCALE - 200 fils po ²
Simple.....16,95 \$	Simple.....24,95 \$
Double.....26,95 \$	Double.....34,95 \$
Grand.....32,95 \$	Grand.....44,95 \$
Très grand.....47,95 \$	Très grand.....59,95 \$

ÉDREDONS DE DUVET


GARANTIS À VIE
PLUS BAS PRIX GARANTIS

Le plus grand choix de duvets, housses pour duvets et accessoires de qualité à Montréal.

ÉDREDONS D'OIE

carrés de 12"

Simple.....59,95 \$
Double.....79,95 \$
Grand.....89,95 \$
Très grand..129,95 \$



OREILLERS

Oreillers SIMMONS.....6 ⁹⁵ \$
Oreillers Comforel.....12 ⁹⁵ \$
Oreillers de duvet.....24 ⁹⁵ \$

BOUTIQUE POUR BÉBÉS

Jepine • Morigeau

Ameublement pour bébés • douillettes • accessoires • cadeaux

LES PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL GARANTIS

Douillettes « American Mill »
TOUS FORMATS 29,95 \$

Literie Swan Princess pour les enfants.
La nouvelle sensation de l'année!

Ensemble de draps	Prix sugg. 40,00\$	Notre Prix 29,95\$
Douillette	Prix sugg. 60,00\$	Notre Prix 44,95\$

COUSSINET POUR MATELAS Toutes grandeurs 9⁹⁵

BOUTIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%

MATELAS

PAS DE TAXES!

Sealy Posturepedic
• Posture Tech Coil - support maximal
• Construction Steel span
• Edgeward - 10% plus d'espace utilisable

SIMMONS Beautyrest
• Ressorts individuels pour un confort et un support incomparables

BON-RABAIS - JUSQU'À 60 \$ de rabais
sur tous les ensembles SIMMONS Beautyrest et SEALY Posturepedic

Ens. simple 30 \$ de rabais!	Ens. grand 50 \$ de rabais!
Ens. double 40 \$ de rabais!	Ens. très grand 60 \$ de rabais!

Un seul coupon par client. Durée limitée.

PLUS DE 100 MODÈLES ET FORMATS au choix!

Sealy Monte Carlo	Simmons Evasion	Sealy Posturepedic	Simmons Beautyrest
99 ⁹⁵ ens. 149 \$	199 ⁹⁵ ens. 299 \$	299 ⁹⁵ ens. 429 \$	389 ⁹⁵ ens. 599 \$
129 ⁹⁵ ens. 199 \$	239 ⁹⁵ ens. 369 \$	399 ⁹⁵ ens. 539 \$	499 ⁹⁵ ens. 749 \$
169 ⁹⁵ ens. 269 \$	269 ⁹⁵ ens. 399 \$	449 ⁹⁵ ens. 649 \$	549 ⁹⁵ ens. 799 \$

LES EN LAITON ET EN FER
Plus de 1 000 modèles et styles à des prix imbattables.

MATELAS À PARTIR DE 36,95 \$

ARURES DE FENÊTRES

JUSQU'À 60 % de rabais!

TOUS LES TISSUS - Nous payons la TPS et la TVQ
Tissus designer, imprimés de coton à 100%, indiennes, tissus pour tentures, tissus d'ameublement, volets.

Des milliers de mètres en stock à partir de 7,95\$
TOUS LES STORES aux prix les plus bas garantis!
Horizontaux, verticaux, Duette, Silhouette, stores plissés, stores en bois.
Stores LEVOLOR à partir de 9,95\$

Levolor draco HunterDouglas Pleinjour

Appelez un de nos conseillers en décoration pour une visite sans frais, sans obligation. 341-7810

BAIN

CANNON 5,95\$
Serviette de bain (légères imperfections)

MARTEX
Serviettes Luxor Pima
Bain 9⁹⁵
Essuie-main 5⁹⁵
Débarbouillette 2⁹⁵

Serviettes de plage colorées 7,95

CANNON- Tapis de bain (légères imperfections) 4,95

Rideau de douche DPC 6,95
Rideau de douche en tissu 9,95

CANNON Sorties-de-bain longues, ratine épaisse, couleurs variées 29,95

ORCELAINE • CRISTAL • CADEAUX

JUSQU'À 60% DE RABAIS SUR TOUTES LES MARQUES RÉPUTÉES

Mikasa • Studio Nova • Boda • Noritake • Villeroy & Boch • Lladro • Lenox • Royal Doulton • Waterford • Wedgwood • Spode • Limoges • Guy Degrenne • Retroneu • service de vaisselle • verres à pied en cristal • coutellerie • pièces de service en argent • figurines • ustensiles de cuisine • et plus encore ...

UTENSILES COLORON de Maspion Group
Ens. 8 pces
Prix cour. 200,00\$
Notre Prix 99,95\$
LAGOSTINA Cuisinart
TRAMONTINA demagre TEFAL

STUDIO NOVA • MIKASA • CHRISTOPHER STUART

Jusqu'à 55% de rabais

Choix de plus de 30 motifs, allant au four-micro-ondes et au lave vaisselle. Service 20 pièces (pour 4) de 54,95 à 119,95
Harvest Grove service 20 pièces
Prix de détail 200,00 Notre prix 99,95
Ens. d'appoint 5 pces. Prix de détail 140\$
Notre prix 69,95

LIQUIDATION DE FIN D'ANNÉE

Le plus grand choix de vaisselle Noritake à Montréal à prix spécial en magasin.

Service plaqué en argent MARQUISE service 62 pièces (service pour 12 plus 2 ustensiles d'hôtesse)
Prix de détail 1323\$
Notre Prix 499,95\$

Noritake

MOULES & FRITES À VOLONTÉ 9,95 \$



Chez BETTER SAUCISSES EUROPÉENNES ET BIÈRES IMPORTÉES

Nos moules proviennent de la Poissonnerie Bari

Du nouveau à Laval

DÉCOR DÉPÔT

Les Galeries Laval
Boul. Le Corbusier et St-Martin
681-9090

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

NOS PRIX SONT IMBATTABLES • COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU

ROCKLAND 341-7810

les promenades de la CATHÉDRALE
STE-CATHERINE À UNIVERSITÉ 282-9525

PROGRAMME CLUB DES MEMBRES PRIVILÉGIÉS

Aucuns frais d'adhésion ni aucun achat requis. (Voir détails en magasin)

FÉLICITATIONS au gagnant du PREMIER PRIX 1994!



Marie-Line Sabbagh
1994 Infiniti G20

1^e prix
Une automobile Axxess sportwagon XE de Nissan

2^e prix
Un forfait tout compris au club Sandals en Jamaïque offert par Sandals et Vacances Air Canada!

VACANCES Sandals
AGENCE DE VOYAGES GARTH ALLEN

3^e prix
3 000 \$ d'achats chez nous!

BOUTIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%

ROCHE BOBOIS

SOLDAS

Du 7 au 21 JANVIER 1995

Roche-Bobois est en solde! Les soldes Roche-Bobois ne se comparent à aucun autre. Ils ne sont pas fréquents et vous permettent de faire des économies exceptionnelles! Profitez des prix sans précédent sur les articles en montre en magasin, fins de séries, canapés composables en cuir et en tissu, salles à manger, tables basses, chambres à coucher, unités murales... Tout à des prix réduits!

1425, boul. René-Lévesque Ouest (angle rue Bishop) H3G 1T7 (514) 871-9070 Montréal

Ouvert dimanche 15 janvier 1995 de 12 h à 17 h



Affrontez l'hiver avec des bottes en cuir **NUNN BUSH** résistantes à l'eau, chaudes et confortables

Seulement **70\$**

Thinsulate
ISOLATION THERMIQUE

Semelle extérieure traction

- Brun/vert •
- Pointures 7 à 13 •
- Cuir résistant à l'eau •
- Isolation thermique "Thinsulate" •
- Doublure intérieure absorbante "Nylex" •

Commandes téléphoniques SANS FRAIS 1-800-263-2050 durant les heures de magasinage • A Montréal 288-6677

Entrepôt 2050-2056, Fleury 960, Ste-Catherine Ouest
Galerias d'Anjou • La Place Vertu
Fairview Pointe-Claire

A. Gold & Sons
Depuis 1899

Centre Rockland • Carrefour Laval
Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard
No. 11, rue York, Ottawa

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Interac, A. Gold & Sons

Entrepreneur condamné pour avoir payé ses employés sous la table

Alphé Arbour écope un an de prison pour évasion fiscale

ÉRIC CLÉMENT

■ Un entrepreneur de Saint-François, sur la rive nord de Montréal, M. Alphé Arbour, a été condamné, hier, par la Cour du Québec à un an de prison et une amende de 275 000 \$ après avoir été reconnu coupable d'évasion fiscale selon l'article 239 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

M. Arbour était jusqu'en mars 1993, date à laquelle il a déclaré faillite, propriétaire de A. Coffrage Enr., A.R. Coffrage Enr., et copropriétaire de P.A. Coffrage Enr. et A.Y. Coffrage Enr., des entreprises qui effectuaient, comme leurs noms l'indiquent, des travaux de coffrages de béton pour des entreprises de construction.

Les faits reprochés à l'entrepreneur, du 8155 rue Clovis, à St-François, près de Laval, remontent aux années 1986 à 1990, alors que M. Arbour recevait ses paiements par chèques certifiés, ce qui lui permettait de les encaisser immédiatement en argent comptant. Il utilisait 95 p. cent des sommes pour payer des employés sous la table et conservait pour lui 5 p. cent des montants, comme salaire.

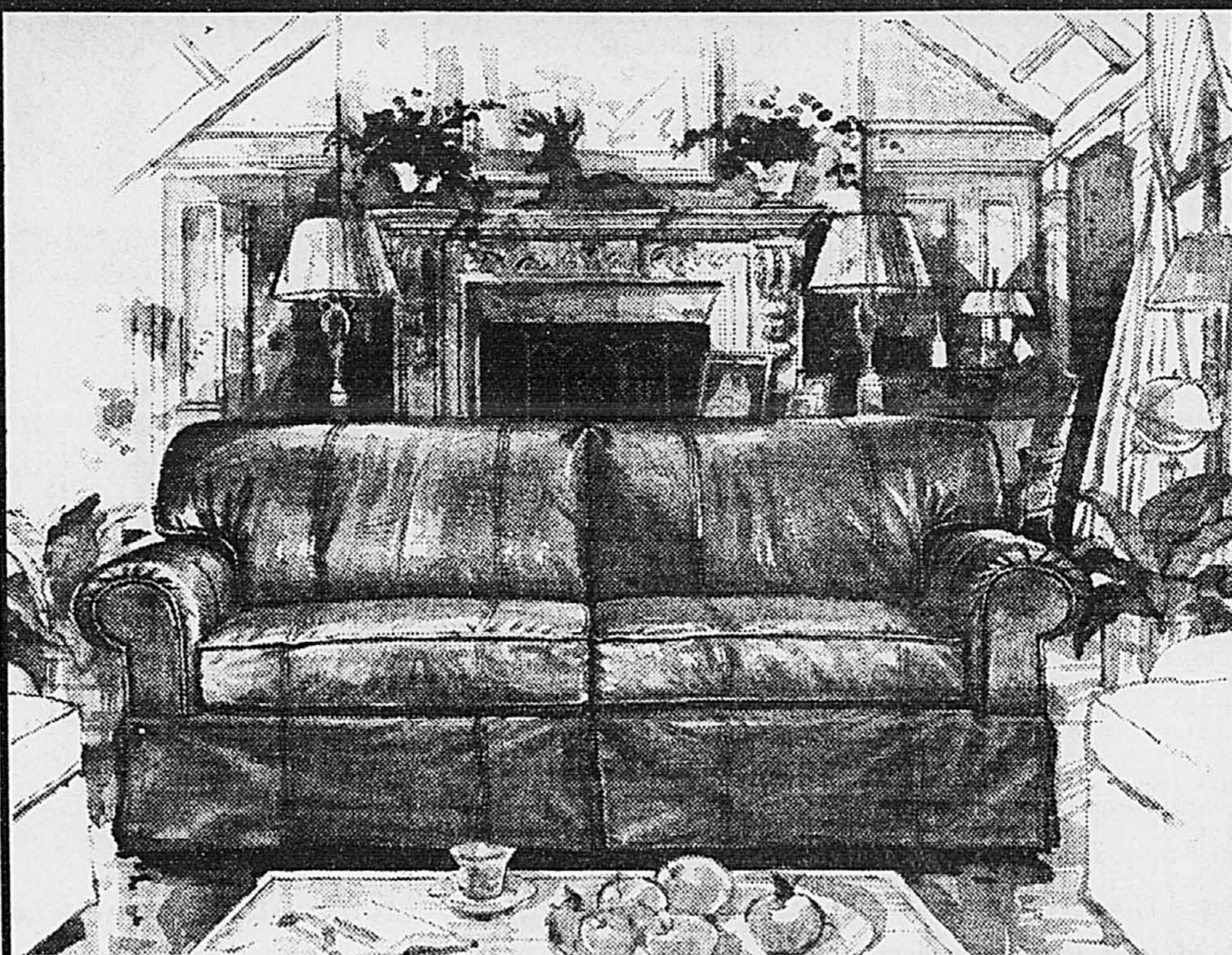
Durant les cinq années, M. Arbour a versé pour 2 391 294 \$ de salaires au noir, permettant ainsi aux employés d'éviter le paiement d'un impôt évalué à 275 000 \$. L'entrepreneur s'est rendu coupable de ne pas avoir effectué de retenus à la source et de ne pas avoir émis de feuillets T4.

Incapable d'assumer le paiement de l'amende, M. Arbour a choisi de purger sa sentence immédiatement. Il a été incarcéré hier. Il avait plaidé coupable en octobre. Selon Revenu Canada, cette affaire ne serait que la pointe de l'iceberg, d'autres personnes étant amenées à faire face à la justice dans les semaines ou les mois qui viennent.

Déjà, le copropriétaire de deux des entreprises de M. Arbour, M. Yves Bourget, a été condamné il y a quelques mois dans le cadre du même dossier.

À la suite de la condamnation d'Alphé Arbour, le ministre canadien du Revenu national, M. David Anderson, a déclaré que «les Canadiens s'attendent à ce que Revenu Canada garantisse l'équité de l'administration fiscale et poursuive ceux qui fraudent délibérément le fisc. L'équité du régime fiscal exige que chacun paie sa juste part.»

SOLDE ANNIVERSAIRE



Canapé 83 po

Ord. 6 395 \$

Causeuse 66 po
(pas illustrée)

Ord. 5 995 \$

RABAIS ANNIVERSAIRE 25 %

Notre solde 115e anniversaire met en vedette le cuir sous toutes ses formes... canapés, ensembles modulaires, fauteuils inclinables, canapés avec élément inclinable, fauteuils de direction pivotants, fauteuils de conférence, etc. Tous offerts avec d'alléchants rabais anniversaire! De 20 % à 50 % pour la plupart. La sélection est grande mais hâtez-vous pour profiter du meilleur choix pendant ce solde 115e anniversaire.

Achetez d'un magasin de grande réputation.

Vaste stationnement

Facilités de paiement

Programme d'échange

Service de décoration gratuit

Fraser
1880-1995
Galerias de meubles réputés

FRASER INC.	ROUTE 40
ROYAL MOUNT	DE LA GAYNE
FRASER	DE LA GAYNE
FRASER	DE LA GAYNE
FRASER	DE LA GAYNE
FRASER	DE LA GAYNE
FRASER	DE LA GAYNE
FRASER	DE LA GAYNE
FRASER	DE LA GAYNE
FRASER	DE LA GAYNE

8300, chemin Devonshire, Montréal • Tél.: 342-0050

Si j'avais
les ailes d'un
ange,
je partirais pour..

LA RÉGION DE QUÉBEC
Une Histoire d'amour

Tourisme
Québec

Bonjour!

Office du tourisme et des congrès de
la Communauté urbaine de Québec

Sto

Mont-Saint-Louis: le juge permet la résiliation de deux contrats d'achat

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le juge Claude Larouche de la Cour supérieure du Québec a donné le droit aux propriétaires de deux copropriétés de l'immeuble, connu sous le nom de Mont-Saint-Louis, de résilier leur contrat d'achat intervenu en 1989 en raison de vices cachés graves qui sont apparus en 1990 et qui ont obligé le vendeur, la Société d'habitation et de développement de Montréal, à effectuer des réparations à l'immeuble d'une valeur de trois millions de dollars.

La SDHM, une société parapluri-municipale de la Ville, prétendait que les propriétaires des copropriétés 101 et 103 du Mont-Saint-Louis n'avaient pas le droit de résilier leur contrat d'achat puisqu'une entente était intervenue avec l'Association des copropriétaires du Mont-Saint-Louis selon laquelle des travaux réparateurs devaient être entrepris et des compensations versées aux résidents du rez-de-chaussée pour leur relocalisation temporaire et perte de jouissance.

S'appuyant sur une abondante jurisprudence, le juge Larouche a statué qu'un syndicat de propriétaires ne peut en aucun cas s'objecter à l'annulation d'un contrat d'achat d'une copropriété puisqu'il n'est pas partie à la vente. De plus, il a démontré que les vices cachés étaient sérieux, graves et antérieurs à la vente des copropriétés, ce qui permettait aux demandeurs de prendre une action en annulation.

Cette affaire a commencé en 1990 alors que les copropriétaires du rez-de-chaussée de l'immeuble ont vu apparaître des lézards sur les murs des appartements. Malgré des réparations, les mêmes lézards sont apparus de nouveau à l'automne 1990. Un an plus

tard, une firme d'experts, Desi-Tech inc., constate que le remblai utilisé sous l'immeuble lors de sa conversion en copropriétés contenait de la pyrite qui a la fâcheuse propriété de gonfler à l'humidité. Ce remblai de mauvaise qualité provenant d'une carrière de Sainte-Madeleine sur la Rive-Sud avait pour effet de soulever la dalle de béton qui avait été coulée au sol du rez-de-chaussée.

En 1992, malgré d'autres études effectuées par un ingénieur et un géologue, la SHDM a dû convenir que la seule solution pour résoudre le problème était de remplacer le remblai.

Des négociations eurent lieu par la suite avec l'Association des copropriétaires qui devaient déboucher en juin dernier sur une entente prévoyant le versement par la SHDM d'une somme de trois millions afin d'entreprendre les travaux, relocaliser et indemniser les copropriétaires.

Or, Mme Hélène Bergeron de l'appartement 103, Mme Danielle Pronovost et Bertrand Miville-Deschênes de l'appartement 101 refusèrent de signer l'entente et de quitter les lieux de crainte de perdre leur droit de recours. L'association des copropriétaires dut demander une injonction au cours de l'été pour les forcer à quitter leur appartement.

C'est à la suite de ces événements et devant le refus de la SHDM d'annuler leur contrat d'achat et de les rembourser que les demandeurs s'adressèrent à la Cour supérieure.

L'affaire devrait connaître des rebondissements puisque la SHDM a déjà inscrit une action en Cour contre la firme Lavalin qui avait obtenu le contrat de conversion du bâtiment en unités de condominium.

Le promoteur d'Exponova pourrait proposer son projet à d'autres grandes villes

YVON LABERGE

Le promoteur d'Exponova n'est pas surpris que l'administration du maire Bourque ait rejeté son projet de transformer La Ronde en parc thématique ouvert toute l'année. Mais, a confié M. Phil O'Brien à *La Presse* hier, il aurait apprécié qu'on l'en avise personnellement.

« J'ai appris la décision de l'administration Bourque en lisant *La Presse* hier matin. Si c'était arrivé il y a cinq ou six mois, j'aurais été déçu. Mais aujourd'hui, cela ne me surprend pas du tout (...) N'empêche que

si j'étais maire de Montréal, j'aurais communiqué avec Phil O'Brien pour lui apprendre personnellement ma décision. »

Cela dit, le promoteur montréalais croit tellement en son projet de 300 millions de dollars qu'il étudie la possibilité de le proposer à d'autres grandes villes canadiennes.

« C'est quand même regrettable qu'une métropole comme Montréal ne prenne même pas la peine d'écouter ceux qui ont des choses à proposer, a déclaré M. O'Brien à *La Presse* au cours d'une interview faite au téléphone hier. Pourtant, ici comme ail-

leurs, ça prend des investissements pour relancer l'économie. »

Or, selon lui, l'industrie récréo-touristique offre justement un bon rapport investissement / création d'emplois / revenus. Et ça, les grandes villes du monde où l'intelligence est au pouvoir l'ont compris, ajoute-t-il en substance.

En juin dernier, titrait *La Presse* au cours de l'été, l'administration Doré-Cousineau donnait son accord de principe à la transformation de La Ronde en parc thématique. À la condition toutefois que le promoteur mène

des études de faisabilité sérieuses qui satisfassent l'administration municipale.

Exponova, c'était évidemment une dizaine de pavillons thématiques qui auraient redonné vie aux îles Sainte-Hélène et Notre-Dame avec une touche de magie d'Expo 67.

En campagne électorale, l'aspirant-maire, M. Pierre Bourque, déclarait que « ce n'est pas le temps, à Montréal, de penser à des pseudo-parcs à thèmes comme Exponova ». M. Bourque avait dit cela alors qu'il présentait ses engagements en matière de relance économique.

CLUB ULTIMA

“Vente de Blanc”

Ensemble de DRAPS en PERCALE
50% coton/50% polyester et 100% coton
180-200 fils au pouce carré

Deux-places	34 ⁹⁹	Jumeau	19 ⁹⁹
Grand	44 ⁹⁹		
Très grand	54 ⁹⁹		

Comparable à 59⁹⁹-129⁹⁹
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 67%



HOUSES de DUVET assorties avec TAIES D'OREILLERS

Jumeau	39 ⁹⁹
Deux-places	49 ⁹⁹
Grand	57 ⁹⁹
Très grand	67 ⁹⁹

Comparable à 99⁹⁹-159⁹⁹
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 58%

LINGES DE VAISSELLE 100% COTON

Format régulier (paquet de 6)	5 ⁹⁹
Format jumbo (paquet de 6)	6 ⁹⁹
Lavettes (paquet de 13)	4 ⁹⁹

Comparable à 8⁹⁹-11⁹⁹
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 44%

DRAPS DE BAIN
(Légèrement imparfait)
Comparable à 19⁹⁹ (Si 1^{re} qualité)

Serviettes de BAIN
(Légèrement imparfaites)
Comparable à 19⁹⁹ (Si 1^{re} qualité)

Serviettes en motifs et couleurs assorties
(Légèrement imparfaites)

Main	2 ⁴⁹	Bain	5 ⁴⁹
Débarbouillette	1 ⁹⁹		

Comparable à 5⁹⁹-14⁹⁹ (Si 1^{re} qualité)
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 75%

COUSSINS PAQUET DE 2
17" x 17" 1 paquet pour 15⁹⁹
"Twin Pack" 1 paquet pour 9⁹⁹
Comparable à 17⁹⁹-24⁹⁹
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 44%

“Le Salon de la Mariée”

au Palais des Congrès
11 et 12 FÉVRIER

BILLETS GRATUIT
disponible chez Club Ultima

SAINT-LÉONARD
6755, boul. Métropolitain Est
(coin nord de Langelier)
Tél.: 322-2000

Interac
VISA
MasterCard
ULTIMA

OUVERT 7 JOURS

WEST ISLAND
3205, boul. Des Sources
(Galerie des Sources)
Tél.: 385-6565

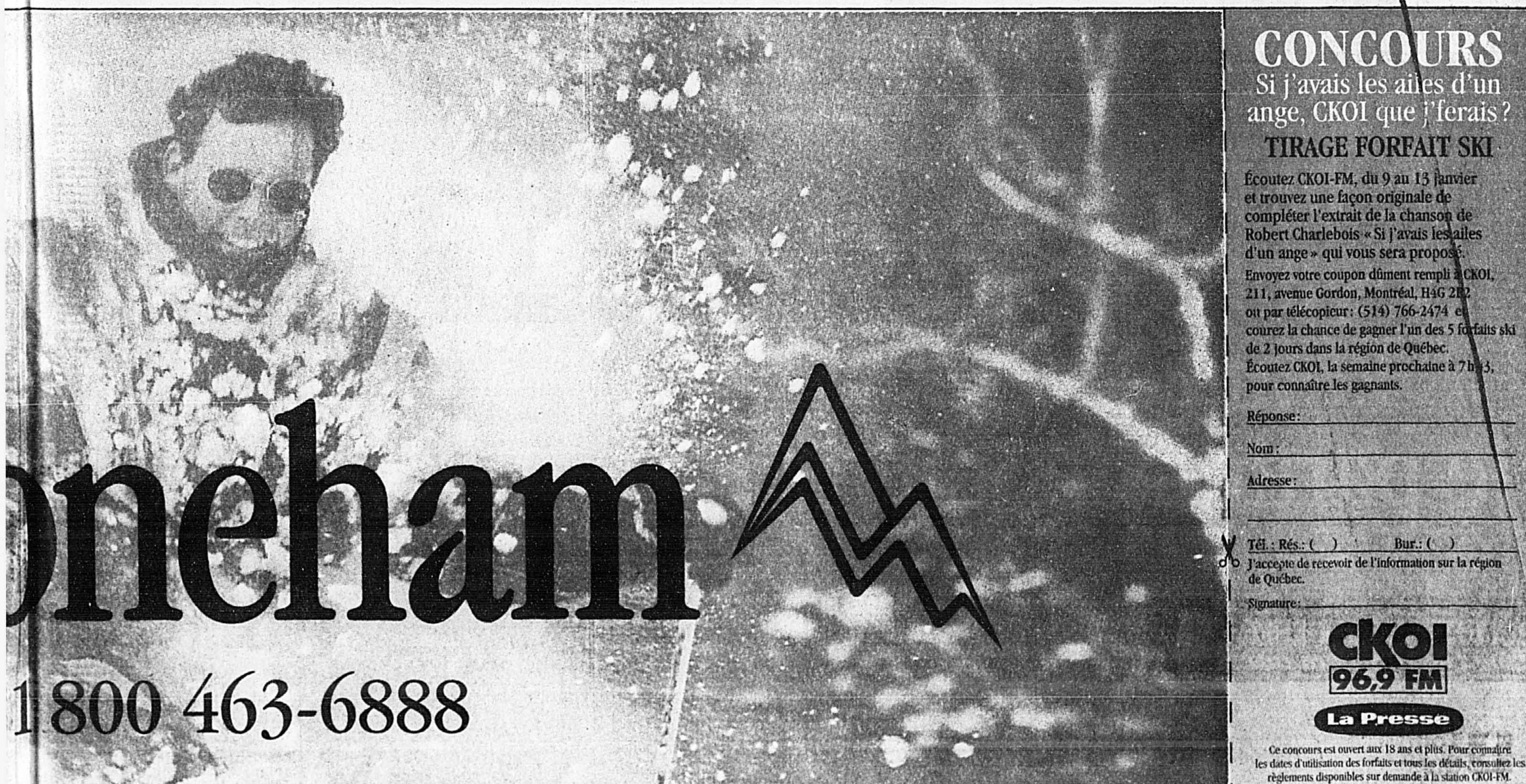
MAZZOLI FLOU CANADA MIRANI



ACTUEL 5
design

SOLDE DE JANVIER
20 À 50%
DE RABAIS

MEUBLES SUR MESURE TÉL.: 335-0705



Donoham

1 800 463-6888

CONCOURS

Si j'avais les ailes d'un ange, CKOI que j'ferais?

TIRAGE FORFAIT SKI

Écoutez CKOI-FM, du 9 au 13 janvier et trouvez une façon originale de compléter l'extrait de la chanson de Robert Charlebois « Si j'avais les ailes d'un ange » qui vous sera proposé.

Envoyez votre coupon dûment rempli à CKOI, 211, avenue Gordon, Montréal, H4G 2E2 ou par télécopieur: (514) 766-2474 et courez la chance de gagner l'un des 5 forfaits ski de 2 jours dans la région de Québec.

Écoutez CKOI, la semaine prochaine à 7 h 13, pour connaître les gagnants.

Réponse: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: Rés. () Bur. ()

J'accepte de recevoir de l'information sur la région de Québec.

Signature: _____

CKOI
96.9 FM
La Presse

Ce concours est ouvert aux 18 ans et plus. Pour connaître les dates d'utilisation des forfaits et tous les détails, consultez les règlements disponibles sur demande à la station CKOI-FM.

3913
BLEU
NUIT

Solde annuel de blanc

Du 9 au 14 janvier
Réduction jusqu'à

50%

sur grand choix:

Draps • Housses de couette • Serviettes

Couettes 100% duvet

150\$
(toutes tailles)

Bleu Nuit

3913, rue St-Denis, Montréal Tél.: 843.5702

Excellente recette pour sauver le Canada et le fédéralisme : une bonne bouffe

JEAN-PAUL SOULIÉ

Les lecteurs de *La Presse* auront certainement remarqué une annonce assez spéciale parue en page A19 de l'édition du samedi 7 janvier de leur quotidien préféré. Adressée à tous les Québécois et à toutes les Québécoises, ce message disait toute l'amitié de neuf résidents de Toronto (Canada) pour la population du Québec et exprimait le vœux de voir les Québécois choisir de demeurer « dans la grande famille canadienne », à la grandeur de laquelle ils contribuent par leur « caractère distinct ».

Comment cette carte à grand tirage — 300 000 exemplaires — de vœux fédéralistes, multi-ethniques, bilinguistiques et à forte saveur patriotique a-t-elle vu le jour? Comme beaucoup d'élans du coeur, entre la poire et le fromage, un verre de bon vin à la

main, à la fin d'un repas gastronomique.

« Notre Club de gourmets compte neuf membres, a expliqué à *La Presse* Phillip Rubino, un comptable agréé de la Ville Reine qui a mis l'affaire au point. Nous nous réunissons huit fois par an, chez chacun d'entre nous, pour déguster un vrai repas gastronomique. Ce que nous avons mangé pour le Premier de l'An, il y a deux semaines? En plus des entrées, potages, entremets, nous avions quatre ou cinq services... Des vins... Enfin tout... »

Rubino insiste : « À peu près toutes les tendances politiques sont représentées dans notre groupe d'amis. Nos soupers gastronomiques existent depuis près de vingt-cinq ans, nous nous connaissons bien. Et évidemment, arrivés au dessert, nous avons discuté de bien des choses, et passé des tas de sujets en re-

vue... Cette année, la conversation a tout naturellement porté sur le référendum québécois. Et nous avons décidé de faire quelque chose, sans attendre que nos divers gouvernements agissent à notre place... »

Un texte a été écrit, sans difficulté. Le groupe de gourmets est constitué, outre le comptable agréé Phillip Rubino et son épouse Ida, d'un ancien principal d'école secondaire, David Andrews et de sa femme Lise, d'un architecte, Marvin Giller et de son épouse Roz, du docteur Arthur Gryfe et de sa femme pharmacienne Doreen, et de Harvey Medland, directeur d'école. Un parent montréalais de Phillip Rubino a suggéré *La Presse* comme médium. Mais personne ne pouvait écrire la carte de vœux en français. Le bilinguisme à la Trudeau semble avoir raté son objectif à Toronto.

Il restait donc à faire traduire l'annonce. « Nous avons fait faire ça par un spécialiste de Toronto... Une bonne traduction, sans aucun doute, précise M. Rubino. » Le texte reçu à *La Presse* n'était effectivement pas rédigé en *torontonian franglais* comme le sont les modes d'emplois de brosses à toilettes fabriquées en Corée. Seul un accord délicat, trop subtil, devra être ajusté à la correction.

M. Rubino et son sympathique groupe de gourmets ne songent pas à répéter l'expérience. « Même devant l'urgence de la situation, et le grave problème auquel fait face la famille canadienne, c'est un procédé assez coûteux... » 408,42\$ exactement. Si les gourmets étaient plus nombreux hors-Québec, l'avenir financier de *La Presse* serait radieux, et le fédéralisme mieux assis.

Il est pourtant à peu près certain que les prochaines agapes de nos amis gastronomes comporteront encore de nombreux toasts à l'unité canadienne et à l'apaisement des querelles interprovinciales. Une façon de régler les problèmes qui en vaut bien d'autres, et un exemple à suivre. Santé!

Aucune menace pour la Voie maritime

DENIS ARCAND

Selon un magazine spécialisé dans le transport maritime, le président de la Voie maritime du Saint-Laurent, Glen Stewart, croit que l'indépendance du Québec n'aurait aucune influence sur la libre circulation des marchandises canadiennes et américaines en transit sur le territoire du nouvel état.

Les déclarations du haut fonctionnaire fédéral, faites au magazine *Canadian Sailings*, de Montréal, répondent à une vieille crainte souvent exprimée au Canada anglais au sujet de la capacité d'un Québec indépendant de bloquer la Voie maritime et l'accès des exportations ontariennes via le fleuve.

« Il se pourrait qu'on ne remarque pas le moindre changement en termes de transport sur ce fleuve, dans un sens ou dans l'autre, déclare M. Stewart à l'hebdomadaire. Je pense qu'il s'agit d'un corridor de transport qui peut fonctionner à l'avantage de tout le monde. Je pense qu'on ne remarquera aucune différence. »

L'article paru le 2 janvier, intitulé « A Separated Seaway » (Une Voie maritime séparée), note que la direction de la Voie maritime a de toute évidence réfléchi à l'impact sur ses affaires d'un divorce politique entre le Québec et le Canada. « Nous pensons que les affaires continueraient exactement comme c'est le cas maintenant, parce que la situation comporte des avantages mutuels », déclare M. Stewart à ce sujet.

Selon l'article, M. Stewart ne voit pas comment un Québec souverain serait en mesure d'empêcher des navires de poursuivre leur route en amont du Québec, sur la Voie maritime. M. Stewart se demande même en quoi ce genre d'action pourrait profiter au Québec davantage que la situation actuelle.

« Il faut garder à l'esprit que (la Voie maritime) est une rue à deux sens. Par exemple, les céréales (canadiennes) qui transitent vers l'est par le Québec sont transférées dans les silos de ports québécois avant d'être chargées sur des océaniques en direction de l'étranger. Les deux parties y trouvent leur compte, et c'est bien comme ça. »

Riel, Papineau et le FLQ!

Curieusement, ces propos rassurants n'empêchent pas l'auteur de l'article de se lancer dans une envolée alarmiste qui contredit totalement M. Stewart.

« Je crois que nous sous-estimons sérieusement la volonté des politiciens séparatistes de séparer (le Québec du Canada) ainsi que la quantité de souffrance qu'ils sont disposés à infliger aux Québécois et aux autres Canadiens pour arriver à leurs fins, écrit le chroniqueur Wilbrod Leclerc. De tels coûts ne les dissuaderont pas. Et c'est cela qui est effrayant. C'est là que la Voie maritime entre dans l'équation. »

Advenant sa victoire référendaire, prévient-il, Jacques Parizeau pourrait utiliser son contrôle sur la partie québécoise de la Voie maritime et des tronçons ferroviaires liant l'Ontario aux Maritimes pour « donner une leçon aux Canadiens » lors des négociations avec Ottawa.

Il évoque rien de moins que les Troubles de 1837, les deux rébellions de Louis Riel au XIXe siècle et les attentats terroristes du FLQ durant les années 60 pour étayer son étonnante théorie d'un goulot québécois sur le transport. Il en profite pour ajouter que la guerre en ex-Yougoslavie doit être gardée à l'esprit lorsqu'on tente de prédire où peuvent mener les actions de M. Parizeau et de son gouvernement à la tête d'un éventuel Québec indépendant.

Au coeur des Laurentides



La vie à Saint-Sauveur

Au coeur des Laurentides, nous sommes le tremplin de vos plus belles journées de ski!

FORFAIT SKI ALPIN

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de remontée pour une journée à une des 4 montagnes au choix: Mont St-Sauveur, Mont-Blanc, Olympia, Mont Tremblant: *ajouter 10\$*

À partir de **52\$**

Par personne, par nuit, en occupation double. Taxes applicables en sus.

Activités à l'hôtel: salle d'exercices, terrains de squash, piscine intérieure, sauna, bain tourbillon...

HÔTEL Manoir Saint-Sauveur

256, chemin du Lac Millère St-Sauveur-des-Monts (Québec) J0R 1R3 Tél.: (514) 227-1811 Téléc.: (514) 227-8512

Renseignez-vous sur nos autres forfaits hiver **1 800 361-0505**

Toujours bon premier.



Ford Série F. Le véhicule le plus vendu au Canada.

Au cours des 29 dernières années, il s'est vendu au Canada plus de Ford Série F que tout autre camion*. Et maintenant, pour la première fois dans l'histoire, les ventes de Série F n'ont pas seulement surpassé celles de tout autre camion mais aussi celles de toute autre voiture! À bien y penser, est-ce vraiment si surprenant?

Après tout, en plus de vous offrir la robustesse et la polyvalence d'un pick-up pleine grandeur, le Série F vous propose des caractéristiques qui vous procurent le confort que vous pouvez espérer d'une voiture.

Ainsi, la très grande résistance de l'assemblage cadre-cabine et de la suspension indépendante — *Twin-I-Beam* (4x2) ou *Twin-Traction-Beam* (4x4) — est votre gage des plus robustes performances. Et des composants

comme les amortisseurs à azote sous pression sont là pour contribuer à adoucir le roulement, quelle que soit la nature du terrain où vous roulez.

À bord, vous découvrirez que le Série F vous offre tout ce que vous pourriez désirer d'une voiture ou d'un camion. Exemple : verrous, rétroviseurs et glaces à commande électrique, sièges avec support lombaire à commande électrique et boîte de transfert *Touch Drive* (4x4) en option. Bien sûr, le sac gonflable du côté conducteur, les poutrelles de protection dans les portières et les freins ABS à l'arrière sont offerts de série. Tout bien considéré, ce n'est pas surprenant du tout que le Série F soit maintenant le véhicule qui se vend le plus au pays. Voiture et camion compris!



Pour tout renseignement,
1 800 561-FORD.

*D'après le rapport des livraisons de janv. à déc. 1994 de l'Association des fabricants de véhicules automobiles. D'après les données de R.L. Polk/Compuserch sur les véhicules immatriculés de 1966 à 1993. *Modèles avec un PTAC de moins de 3855 kg (8500 lb).

Pas de dommages pour une photo parue dans Allô Police

YVES BOISVERT

Un homme qui poursuivait le propriétaire d'Allô Police pour avoir publié sa photo en accompagnement d'un reportage sur un meurtre sordide vient d'être débouté par la Cour supérieure.

Jean-Claude d'Alexis, un fonctionnaire fédéral, réclamait 35 000 \$ de la Société de publication Merlin Ltée, propriétaire de l'hebdo à sensation.

Allô Police avait publié en 1987 un reportage sur l'assassinat, en Haïti, d'un dénommé André Bénéche, athlète du kick-boxing qui demeurait à Montréal.

Pour illustrer le reportage, l'hebdo avait obtenu du centre sportif où s'entraînait M. Bénéche une photo de ce dernier en action. Il était montré, sur la photo, avec M. d'Alexis, qui pratiquait aussi le kick-boxing, mais qui n'avait rien à voir avec les mésaventures de Bénéche.

Le journal titrait: « Kick-boxeur connu assassiné à Haïti! Mutilé! Décapité! Le Mr. T montréalais. » La légende de la photo allait ainsi: « André Bénéche (à gauche), photographié lors d'une séance d'entraînement au centre de son entraîneur Tiger Paul. » Le nom de M. d'Alexis n'apparaissait pas.

La photo était affichée dans le

centre d'entraînement, avec le consentement de M. d'Alexis, et fut photographiée par Fernand Cambonne, d'Allô Police.

M. d'Alexis a dit au juge André Forget, de la Cour supérieure, qu'il a été traumatisé en voyant sa photo dans Allô Police, alors qu'il feuilletait le journal en kiosque. Il a craint que cette photo ne lui cause des ennuis, mais n'a pu prouver le moindre inconvenant à son emploi. On ne connaît jamais les raisons derrière l'absence de promotion, a-t-il cependant dit au juge.

Cela dit, le titre de l'article, la photo et l'article l'« associant » au crime, d'autant plus qu'il est lui-même d'origine haïtienne, a-t-il affirmé en cour.

Le juge Forget ne partage pas cet avis. Un lecteur qui l'aurait associé à ce crime aurait dû avoir l'esprit particulièrement tordu, écrit-il dans son jugement.

« Le tribunal doit analyser la situation à partir du point de vue d'un lecteur raisonnable et non d'une personne tarée », écrit le juge, qui n'a trouvé aucun dommage résultant de la publication de cette photo.

En outre, M. d'Alexis n'a pas suivi les prescriptions de la Loi sur la presse, puisqu'il a interdit à l'hebdo de se rétracter de quel-

que façon que ce soit. Comme il n'a subi aucune perte financière, son action doit être rejetée.

Mais devant le juge, l'avocat de M. d'Alexis a plaidé l'atteinte à la vie privée de son client et son droit à l'image. Il prétendait que le consentement de son client était nécessaire à la publication de cette photo. Même si au moment des événements, le nouveau Code civil n'était pas en vigueur, des principes similaires s'appliquaient en matière de respect de la vie privée.

Quoi qu'il en soit du droit des publications à publier des photos sans le consentement des intéressés (une question qui risque de faire couler beaucoup d'encre), dans le cas qui nous occupe, la photo du demandeur était exposée, avec son consentement, dans le gymnase où il s'entraînait, et qui est un lieu public. Sa photo était déjà publique, estime le juge.

« On peut sûrement croire que Monsieur d'Alexis n'aurait pas protesté si sa photographie avait été publiée dans les pages sportives d'un quotidien. Monsieur d'Alexis en a uniquement contre la publication de sa photographie dans un journal spécialisé dans les affaires criminelles. On peut le comprendre; malgré tout, le tribunal ne peut trouver de fondement à son recours », conclut le juge Forget.

La police porte à son tour des accusations contre le promoteur Jean-Carol Lepage

ANDRÉ CÉDILOT

Après la Commission des valeurs mobilières du Québec, c'est maintenant au tour de la police de la CUM de mettre en accusation le promoteur immobilier Jean-Carol Lepage pour avoir soutiré frauduleusement quelque 290 000 \$ à des petits épargnants qui s'étaient joints à son « club » d'investisseurs.

Lepage, 49 ans, qui vit dans un condo de la rue Vinet, dans le sud-ouest de la ville, devra répondre en Cour du Québec de 20 accusations de fraude et d'une autre d'avoir touché une commission secrète. Sa comparution est fixée au mois prochain au palais de justice de Montréal.

Le 29 novembre, devant le juge Claude Vaillancourt, de la Cour du Québec, Jean C. Lepage a reconnu sa culpabilité à 20 chefs d'accusations d'avoir autorisé la vente d'actions sans prospectus et d'avoir contrevenu à une décision de la Commission des valeurs mobilières en permettant la vente d'actions par le biais de deux de

ses compagnies, Crédit Proprio et Services Financiers Proprio.

L'un de ses représentants, René Lussier, et le notaire Claude Laurier, qui enregistrait les transactions immobilières du Groupe Proprio, avaient également fait l'objet de plaintes de la part de la Commission des valeurs mobilières.

Lepage, dont les entreprises ont déclaré faillite, connaît sa sentence le 22 mars prochain. Il est passible d'amendes allant de 1000 \$ à 20 000 \$ par chef d'accusation. Il fait face aussi à de nombreuses poursuites civiles, une cinquantaine de personnes ayant perdu quelque 2,5 millions de dollars après avoir fait affaire avec lui en 1990 et 1991.

L'enquête du sergent-détective Paul Giroux, de la brigade des fraudes de la CUM porte sur un « club » de 28 petits épargnants qui ont investi 291 955 \$ dans l'achat d'actions de la compagnie Développement Séminaire inc., propriétaire de deux immenses terrains vacants à usage commercial, à Saint-Jean-sur-le-Richelieu.

Grâce à un discours savamment préparé vantant le brillant avenir de la région depuis l'ouverture de la firme Oerlikon Aérospatiale, M. Lepage avait convaincu les petits épargnants qu'ils pourraient doubler ou tripler leurs investissements en l'espace de quelques années.

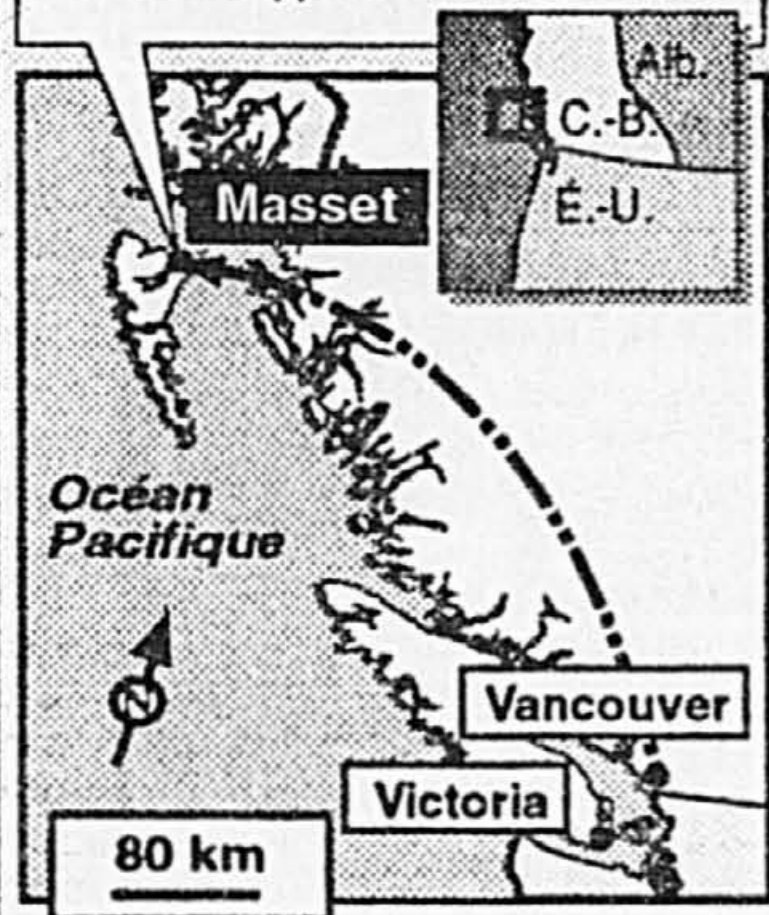
Ce qu'ignoraient apparemment les investisseurs c'est que la valeur des terrains avait été artificiellement gonflés, passant de 900 000 à 1,5 million lors du règlement de la transaction, au début de 1991.

À l'été 1992, outre d'avoir perdu leurs mises, les malheureux investisseurs ont eu la désagréable surprise d'apprendre qu'ils étaient aussi responsables de la lourde hypothèque de près de un million qu'avait contracté la compagnie Développement Séminaire inc.

Pour la nième fois le lieutenant-détective Émile Bissailon, de la police de la CUM, a rappelé qu'il fallait se méfier des investissements à hauts rendements et, surtout, s'assurer de la bonne réputation des promoteurs.

Disparition d'un avion

C.-B.: un Lear jet a disparu avec cinq personnes à bord.



Tammy Hoy — (PC)

Disparition d'un avion près des îles de la Reine Charlotte

Presse Canadienne
MASSET, C.-B.

Les recherches ont été vaines hier pour retrouver un Learjet qui se dirigeait vers les îles de la Reine Charlotte, en Colombie-Britannique, en vue de procéder au transport d'une femme enceinte.

L'avion est porté disparu depuis hier matin avec cinq personnes à son bord, ont indiqué des secouristes.

Les passagers de l'avion sont le Dr Jeffrey Dolph, âgé de 27 ans, Ann Thompson, âgée de 33 ans, de Whistler, et Andreas Goedicke, âgé de 40 ans, de Vancouver.

Les noms du pilote et du copilote n'ont pas été dévoilés.

Le véhicule est un Learjet 35 du ministère de la Santé de la Colombie-Britannique, qui effectuait au moment de sa disparition un trajet de 800 kilomètres de Vancouver à Masset, un village de 1500 habitants.

L'appareil devait transporter une femme enceinte qui éprouvait des difficultés à l'approche de l'accouchement. Elle a finalement pu être conduite à l'hôpital pour donner naissance à son enfant dans l'heure qui a suivi.

Des ambulanciers, qui attendaient l'appareil à Masset, ont rapporté qu'ils avaient entendu le Learjet passer au-dessus de leur tête, mais qu'il n'avait jamais atterri.

Un appareil Buffalo et deux navires de la garde-côtière ont été dépêchés dans la région pour mener les recherches.

Un avion s'écrase en Colombie

Reuter
BOGOTA

Un avion transportant au moins 60 personnes s'est apparemment écrasé près du port colombien de Cartagena, a rapporté hier soir la radio RCN.

On ignore dans l'immédiat le sort des passagers du vol d'Intercontinental Airlines qui reliait Bogota à Cartagena.

RCN a précisé en citant des responsables de l'aviation civile que le DC9 avait quitté Bogota à 18 h 30, heure locale, et devait atterrir à Cartagena une heure plus tard.

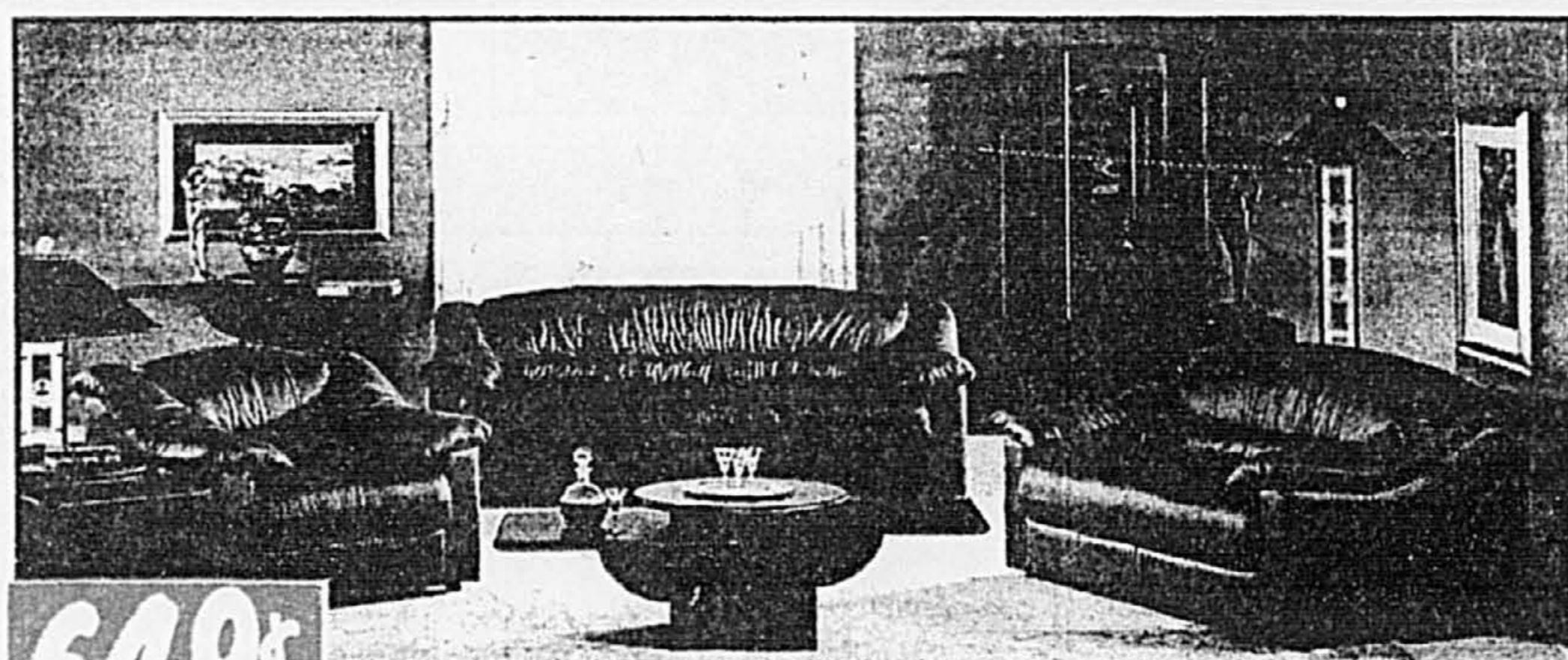
Le contact radio avec l'appareil a été perdu et selon les premières informations il semble s'être écrasé près de la ville de Maria La Baja.

PAYEZ en OCTOBRE '95

- ✓ AUCUN DÉPÔT
- ✓ NI PAIEMENT
- ✓ NI INTÉRÊT

- Sans frais d'administration • Sans supplément
- Sans frais caché • SUR TOUS LES PRODUITS EN MAGASIN

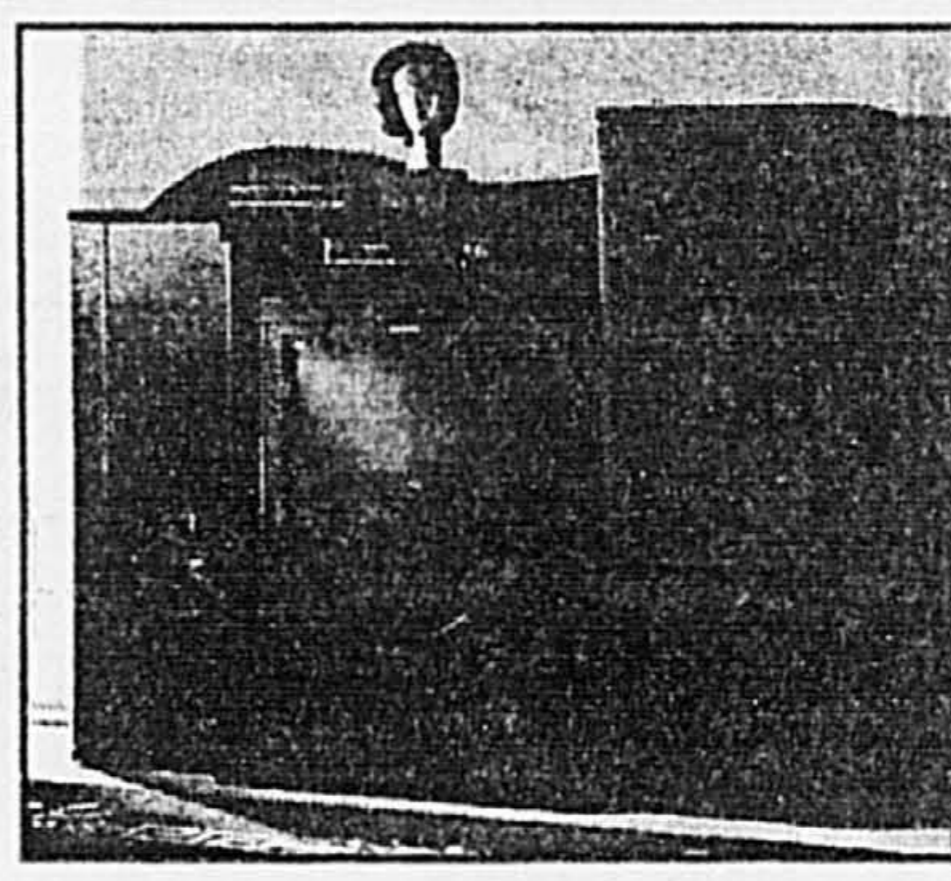
Les certificats cadeaux Brault & Martineau... une façon originale de faire plaisir!



649\$
FAUTEUIL

Mobilier de salon en cuir de haute qualité. Sofa: 999\$ causeuse: 849\$

Livraison gratuite

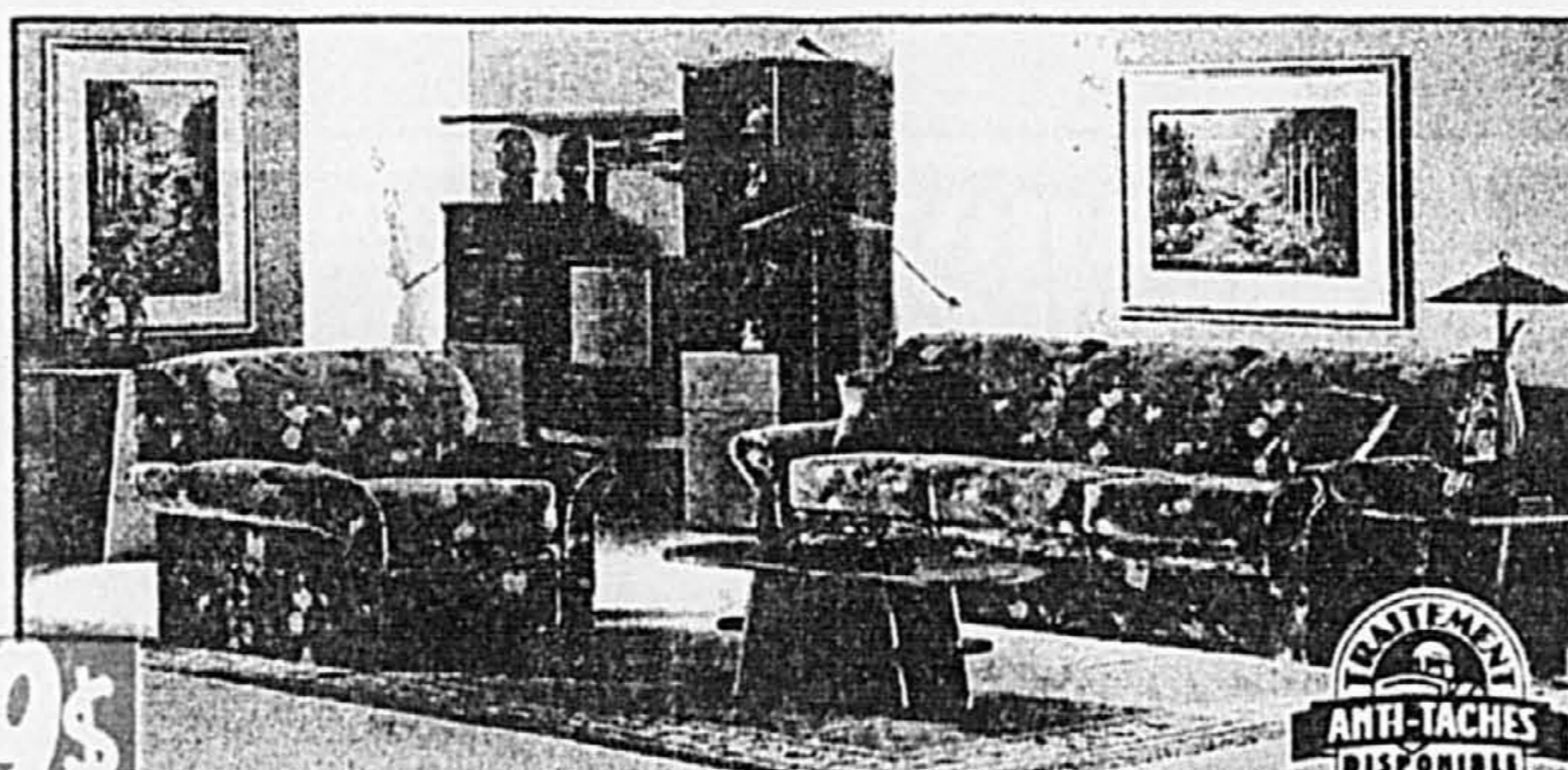


Centre audio en mélamine noire avec appliques marbrés.

Livraison gratuite

499\$

LIVRAISON GRATUITE!
PARTOUT AU QUÉBEC
même le dimanche!



649\$
SOFA ET FAUTEUIL

Mobilier de salon recouvert de velours de nylon. Causeuse disponible.

Livraison gratuite



399\$
5 PIÈCES

Mobilier de salle à diner. Dimension: 36" x 48" x 60".

Livraison gratuite

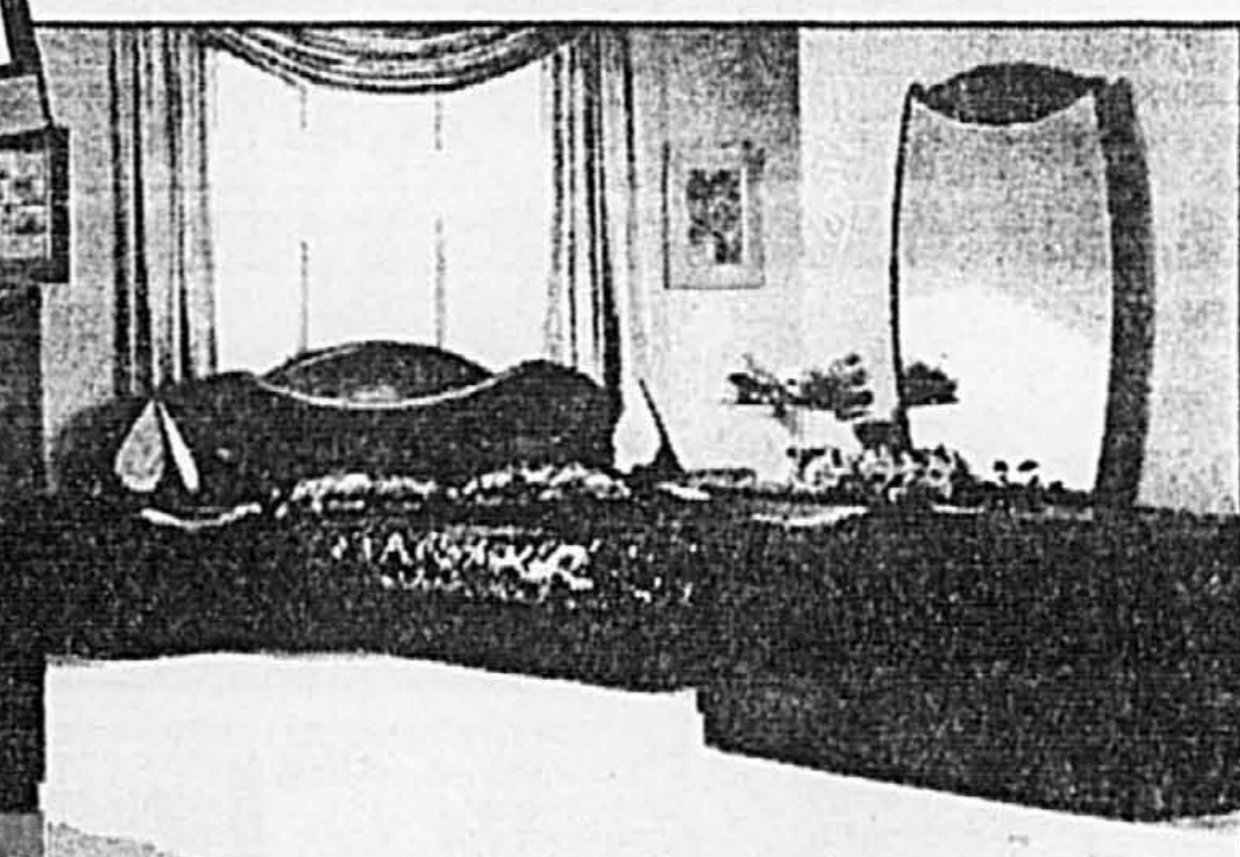


1799\$
7 PIÈCES

Mobilier de chambre en merisier teinté bleu avec dessus couleur miel.

Livraison gratuite

SERVICE D'ENTREPOSAGE
1 AN
Sans frais!



1199\$
6 PIÈCES

Mobilier de chambre laqué noir. Tête de lit avec éclairage intégré. Plate-forme en sus.

Livraison gratuite



BRAULT & MARTINEAU

là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

CENTRE DE LIQUIDATION
8600, Place Marier
(Sortie 85, autoroute Métropolitain est)
Tél.: 881-9400
Non disponible au C.D.L.

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mer. 9h30 à 18h
Mer.-Ven. 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h
Dim. 11h à 17h

LIVRAISON GRATUITE!
même le dimanche!

LAVAL
1770, Boul. Des Laurentides
(Coin St-Martin)
Tél.: 667-3210

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3345, Boul. Des Sources
(Sortie 55, Transcanadienne)
Tél.: 685-3372

LASALLE
1130, Oueland
(Près du boul. de la Verendrye)
Tél.: 364-6110

LONGUEUIL
3245, Chemin Chambly
(Coin Roberval)
Tél.: 679-1260

ST-LÉONARD
6875, Jean-Jolien est
(Près des Cds. d'Anjou)
Tél.: 254-9455

BROSSARD
8120, Boul. Taschereau
(Coin Pelletier)
Tél.: 465-5544

POINTE-AUX-TREMBLES
12605, Sherbrooke est
(Près de Tricentenaire)
Tél.: 640-6446

HULL
217, Montcalm
(Coin St-Joseph)
Tél.: (819) 771-6611

ROCK FOREST
4275, Boul. Boerbois
(Coin Grigorie)
Tél.: (819) 562-4242

Quantité limitée sur certains items. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroménagers et 300\$ électro-riques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 octobre 1995.

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU



FUTURE SHOP MAINTENANT 3 MAGASINS GÉANTS

ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE ANJOU • LAVAL • TASCHEREAU

AUCUN INTÉRÊT AUCUN PAIEMENT JUSQU'EN AOÛT 1995

- Sur approbation de crédit
- Frais d'administration minimes payables à l'achat
- Détails en magasin.

Solde

Jeudi - vendredi
9 h à 21 h

ORDINATEURS

DE IBM
ORDINATEUR MULTIMÉDIA 486 DX2/66 AVEC MONITEUR SVGA

- RAM 4 Mo
- Disque dur 420 Mo
- CD ROM à double vitesse
- Carte son
- Haut-parleurs
- Clavier souris
- DOS, Windows, Works
- Encyclopédie DC
- Garantie de 3 ans

1999⁹⁹

AST
AST 486 DX2/66 AVEC DISQUE DUR 420 Mo

- RAM 4 Mo
- Port vidéo local 1 Mo
- DOS, Windows, Works, Quicken et plus
- Clavier souris
- Garantie de 1 an sur pièce
- Support technique 1-800

1499⁹⁹

ENSEMBLE IBM APTIVA 350 MULTIMÉDIA AVEC IBM ORDINATEUR MINI-TOUR APTIVA 350 486 DX2/66 IBM MONITEUR SVGA 14"

Canon BJ-200E IMPRIMANTE À JET D'ENCRE

GRAND ENSEMBLE D'ACCESSOIRES UN INVESTISSEMENT SÛR!

ORDINATEUR 486 DX2/66:

- Disque dur 540 Mo
- Unité CD ROM
- Carte son, haut-parleurs
- Logiciels DC

Canon BJ-200e

- Imprimante à jet d'encre comparable au laser

Accessoires:

- Câble pour imprimante
- Disquettes et coffret
- Suppresseur de surtension
- 2000 feuilles de papier

SOLDE 2999⁹⁹

COMPAQ 520 CDS PRESARIO

Superbe Ordinateur 486 66 MHZ Multimédia

Cet ensemble multimédia comprend:

- 486 66 MHZ
- 4 Mo de RAM extensible à 64 Mo
- Disque dur de 420 Mo
- Modem/telecopieur 14.4 avec répondeur
- CD ROM double vitesse avec carte de son
- 16 bits stéréo et HP intégré.
- Logiciels d'apprentissage et comptable inclus
- Garantie de 3 ans

SOLDE 2199⁹⁹

486 2 / 50 AVEC MONITEUR COULEUR

ORDINATEUR 50 MHZ EN FRANÇAIS RAM 4 Mo

- Disque dur 250 Mo
- Carte VGA
- DOS
- Garantie de 1 an sur pièce

MONITEUR VENDU SÉPARÉMENT

999⁹⁹

LeadingEDGE
ENSEMBLE MULTIMÉDIA À DISQUE DUR

ENSEMBLE PENTIUM AU MEILLEUR PRIX

PRENDRE:

- 60 MHz Pentium
- RAM 4 Mo, disque dur 540 Mo
- Unité CD ROM
- Carte son
- Haut-parleurs
- Nouveaux logiciels DC y compris Encyclopédie DC
- Garantie 3 ans

2699⁹⁹

APPLE POWERBOOK 520

Prêt pour extension à Po

Le Powerbook 520 vous laisse travailler n'importe où

- Disque dur de 160 Mb
- 4 Mo de Ram extensible
- Clavier souple
- Port d'extension
- Accumulateur rechargeable inclus

2999⁹⁹

LeadingEDGE fortiva
486 DX2/66 MHZ UNE PERCÉE DANS LES PRIX

CARACTÉRISTIQUES:

- RAM 4 Mo
- Cap à 64 Mo
- Disque dur 420 Mo
- Port local bus 1 Mo
- Module de carte
- Port d'expansion
- DOS 6.22, Win 3.11, MS Works, MS Productivity Pack, MS Money et plus
- Garantie 3 ans ou fabrication

SOLDE 1399⁹⁹

SYSTÈME PINE PENTIUM 60 MHZ EN FRANÇAIS

DISQUE DUR 420 MO RAM 4 Mo

- O/S 2
- Windows 3.1
- Souris, limite de disque 3.5"
- Port vidéo 1 Mo
- Boîtier mini-tour
- Garantie de 3 ans

MONITEUR VENDU SÉPARÉMENT

SOLDE 1799⁹⁹

MACINTOSH

Apple MACINTOSH
HEWLETT PACKARD

Représentant officiel MAC LC475 AVEC IMPRIMANTE COULEUR HP

UN ENSEMBLE IDÉAL POUR L'ÉCOLE OU LE BUREAU AVEC UNE IMPRIMANTE COULEUR REMARQUABLE

- 68040 25 MHz
- Disque dur 250 Mo, RAM 4 Mo
- Moniteur couleur 17" M 14"
- Clavier standard Macintosh
- Possibilité d'expansion à PowerPC

1919⁹⁹

Apple MACINTOSH
HEWLETT PACKARD

BON MARCHÉ

MAC LC575 à moniteur intégré

- Imprimante couleur de Hewlett Packard
- Disque dur 250 Mo, RAM 4 Mo
- Moniteur "Trinitron" haute résolution
- Clavier étendu Macintosh
- Garantie 3 ans de HP

2199⁹⁹

Power Macintosh AVEC PowerPC PERFORMANCE

POWER MACINTOSH 6100-60MHZ

- PowerPC 601 60MHZ co-processeur multimédia
- RAM 8 Mo
- Disque dur 250 Mo
- Unité CD ROM Intégrée
- Entreprises
- STEREO 16 Bit

2879⁹⁹

«SUPER AUBAINES»
Demos ou produits de fin de ligne Quantités limitées

Packard Bell 486 50 MHZ CD **1249⁹⁹**

Disponible à Anjou

Ambra SX 2150 41270 **1199⁹⁹**

Disponible à Anjou

Compaq Presario 633 41200 **1199⁹⁹**

Disponible à Laval

Eduquest IBM 486 2150 41210 **1099⁹⁹**

Disponible à Taschereau

640 "SILENTWRITER" IMPRIMANTE AU LASER POSTSCRIPT POUR MACINTOSH

LA NEQ 640 EST CONÇUE SPÉCIFIQUEMENT POUR MACINTOSH

- 300 points/pouce
- Adobe Postscript compatible
- 6 pages par minute
- Mémoire 3 Mo
- 17 polices de caractères

999⁹⁹

Apple Stylewriter Pro couleur

COULEUR ET PRÉCISION INCROYABLES POUR LAURENCE

- Bonne impression
- 360 points/pouce à prix abordable
- 6 pages par minute
- 240 caractères/sec.
- Alimenteur 100 feuilles intégré
- Garantie 3 ans

599⁹⁹

IMPRIMANTES ET PÉRIPHÉRIQUES

brother IMPRIMANTE AU LASER POSTSCRIPT

VALEUR INCROYABLE

- 10 pages par minute
- 600 points/pouce, réglage haute résolution
- RAM 2 Mo extensible à 3 Mo
- Alimenteur 250 feuilles
- Garantie 2 ans
- 256 tons de gris

1359⁹⁹

hp HEWLETT PACKARD IMPRIMANTE HP LASERJET 4L

L'IMPRIMANTE PCL5 AU PRIX LE PLUS ABORDABLE SUR LE MARCHÉ.

CARACTÉRISTIQUES:

- 300 points/pouce
- Resolution Enhancement Technology
- Mémoire vive 1 Mo
- Memory Enhancement Technology
- Module compact
- Économies jusqu'à 50% en mode éco
- Mémoire cache de 128k
- Compatible avec MPC-2
- Et beaucoup plus!

799⁹⁹

Canon IMPRIMANTE À BULLES D'ENCRE

TEXTES ET GRAPHIQUES EN COULEURS CLAIRES

- 360 points/pouce
- Imprimer 240 caractères par seconde

599⁹⁹

Canon BJ-200e

• TRÈS EN DEMANDE!
• QUALITÉ INCROYABLE!
• AU MEILLEUR PRIX!

LA TOUTE DERNIÈRE PETITE MERVEILLE CANON VOUS OFFRE UNE QUALITÉ INSURPASSABLE!

- Résolution 360 points/pouce
- 248 car/sec. en mode rapide
- Mémoire tampon 49K
- 64 glicères
- Impression 2 sens

309⁹⁹

UNE PERCÉE DANS LES PRIX
HEWLETT DESKJET 500C IMPRIMANTE COULEUR

QUALITÉ PROFESSIONNELLE À UN PRIX ABORDABLE

- 300 points/pouce
- 3 ppm, nombreuses polices de caractères
- Alimenteur extensible
- Alimenteur de papier 250 feuilles
- 21 polices "True Type"
- Garantie 1 an

424⁹⁹

brother IMPRIMANTE AU LASER

300 POINTS / POUCE

- Agréé eEnergy Star
- 14 400 bauds
- 6 pages par minute
- Alimentation de papier automatique
- Technologie de compression des données
- Alimenteur de papier 250 feuilles
- 21 polices "True Type"
- Garantie 1 an

589⁹⁹

SIERRA KING'S QUEST VII THE PRINCESS BRIDE

doivent combattre le mauvais Eldritch pour sauver le Royaume de Eldritch et son peuple.

69⁹⁹

DISQUE CD-ROM RAPIDE

POUR VOTRE SYSTÈME MULTIMÉDIA

- Accès rapide
- Garantie d'un an

59⁹⁹

Mustek! SCANNER

SCANNER À MAIN avec OCR

- 1 Bit
- 800 points au pouce
- 64 tons de gris

89⁹⁹

SA SPORTS NHL HOCKEY 95

Pour passer l'hiver avec les meilleurs clubs de la LNH chez vous.

47⁹⁹

DISQUE DUR 528 MO

- Prix incroyable
- Nouvelle technologie de compression
- Moyenne de recherche 12 millisecondes
- Garantie 2 ans

349⁹⁹

QUICKTEL MODEM/TELECOPIEUR

CARACTÉRISTIQUES:

- Télécopieur à transmission automatique
- 57 600 bits pour modem
- Garantie à vie
- Standard V32 bis et V42 bis

99⁹⁹

U.S. ROBOTIC MODEMS

Télécopieur / MODEM 28 800 interne V.34

- Données - Télécopieur
- 3794801
- 28 800 Externe V.34
- Données - Télécopieur
- 3794820

329⁹⁹

PINE CD ROM QUADRUPLE VITESSE (4X) E MITSUMI

CARACTÉRISTIQUES:

- Accès de 230 m/s
- Mémoire cache de 128k
- Compatible avec MPC-2
- Et beaucoup plus!

369⁹⁹

AGENDAS ET APPAREILS

Achat Fantastique!

Caméra Samsung avec zoom de 28-105 mm.

- 15 fonctions différentes
- Fonctions macro et super-macro
- Réduction de l'effet des yeux rouges

SOLDE 249⁹⁹

SHARP

VALEUR INCROYABLE SHARP ZQ-1000 AGENDA NUMÉRIQUE

- 8 fonctions importantes
- Répertoire téléphonique
- Répertoire horaire
- Répertoire dépenses
- Répertoire horaire, memo, anniversaire et horloge

48⁹⁹

BROTHER 980

La toute dernière technologie de télécopieur à papier ordinaire

- Utilisation du papier à
- Remplacement de cartouche à prix abordable
- Aidez les télécopieurs étrangers
- Réception sans papier

SOLDE 729⁹⁹

Panasonic PRO LINE

TELECOPIEUR AUX MEILLEURES FONCTIONS

TELECOPIEUR SUPER RAPIDE À RÉPONSEUR NUMÉRIQUE INTÉGRÉ

- Algorithme à cristaux liquides
- Copie papier auto
- 64 tons de gris
- Transmission différée
- Téléphone à main libre
- Scadu de ventilation

569⁹⁹

10 CD EN VEDETTE!

- Red Baron
- Ringworld
- The Magic Maze
- Assassin's Fables
- The Family Doctor
- Wings Literary Heritage
- Milliguns
- The First Emperor of China

59⁹⁹

LE MEILLEUR CHOIX

PAPIER XÉROGRAPHIQUE POUR COPIEUR

- Papier 8 1/2" x 11"
- Blanc 20 lb
- Qualité supérieure
- Adapte à la copie ou laser
- Boîte de 5 000 feuilles

26⁹⁹

YASHICA EZ 70 DATEUR

Meilleur achat!

Appareil-photo à 2778

- Zoom de 35-70 mm
- Réduction de l'effet des yeux rouges
- Flash intégré à mode muets et plus encore

199⁹⁹

SHARP ZQ-3200

MODÈLE DES PLUS PRATIQUES

- 10 fonctions principales intégrées
- Répertoire téléphonique
- Répertoire horaire
- Répertoire dépenses
- Répertoire horaire, memo, anniversaire et horloge

99⁹⁹

Xerox: Photocopieur de format legal

Qualités et caractéristiques fantastiques à prix du tonnerre.

- Papier format lettre et legal
- Cabaret contenant 50 feuilles
- Copies multiples de 1 à 9
- Garantie de 3 ans
- Cartouche d'encre en sus.

579⁹⁹

SHARP COPIEUR Z-20

MEILLEURE VALEUR

- Marche auto
- Modèle compact et léger
- Exposition auto

299⁹⁹

Sur approbation du bureau de crédit... Exemple de calcul: 12 mois sans intérêt... Si les mensualités ou le montant du prêt est supérieur à 1 500 \$... Si vous choisissez de prolonger le financement sur 12 mois... Si vous choisissez de prolonger le financement sur 24 mois... Si vous choisissez de prolonger le financement sur 36 mois...

FUTURE SHOP

ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

Anjou 352-8825
7200, boul. des Rosemaires
Greenfield Park 465-4260
745, boul. Taschereau
Laval 978-5420
1645, boul. Le Corbusier

ÉLECTROMÉNAGERS

PRIX SPECTACULAIRE ENSEMBLE FRIGO/FOUR



REFRIGÉRATEUR FORMAT FAMILIAL

- 2 clayettes
- Grands hydrateurs
- Compartiment spacieux
- Porte en acier texturé

CUISINIÈRE À FOUR

- Four facile à nettoyer
- Éléments-serpentin de luxe
- Hublot transparent
- Panneau de four amovible

SEULEMENT 999⁹⁹\$

PRIX INCROYABLE CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE FACILE À NETTOYER.



- Éléments-serpentin de luxe
- Porte amovible en acier
- Hublot
- Panneau de commande émaillé

MEF 30 01653030 **379⁹⁹\$**

MOFFAT CUISINIÈRE FACILE À NETTOYER:



- Surfaces basculantes pour nettoyage facile
- Éléments-serpentin de luxe
- Hublot transparent
- Et plus...

MMF 3100 3535310 **449⁹⁹\$**

MOFFAT LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER



- Lavage normal
- Séchage avec chaleur
- 2 niveaux de lavage
- Écrouissage d'objets mous
- Compartiment à ustensiles amovible
- Et beaucoup plus!

03562131 MFB 1310 **249⁹⁹\$**

MOFFAT LAVE-VAISSELLE À PRIX EXCELLENT



- 3 touches "Clean Touch"
- Système "POWER CLEAN"
- Isolation de son
- 4 programmes avec ou sans chaleur

01823310 MFB 3300 **449⁹⁹\$**

MOFFAT DUO LAVEUSE / SÈCHEUSE



Laveuse modèle renforcé moteur 1/2 HP

Sècheuse automatique

LAVEUSE

- Grande capacité
- 4 cycles
- 3 niveaux
- 2 eau
- 3 sélections de temps lavage / rinçage

SÈCHEUSE

- 2 cycles de séchage automatique
- Séchage avec minuterie
- 3 sélections de temps

LA PAIRE 719⁹⁹\$

Waring LAVEUSE À ENTRAÎNEMENT DIRECT ET SÈCHEUSE AUTO



Laveuse: 6 programmes auto, 3 réglages de niveau d'eau, 3 réglages de temps, de rinçage, time à charge "Magic Clean"

Sècheuse: 3 programmes, 3 réglages de temps, filtre à charpie sur le haut pour nettoyage facile.

LIVRAISON INCLUSE LE DUO **899⁹⁹\$**

LAVEUSE DE MARQUE RENOMMÉE



LAVEUSE ROBUSTE DE GRANDE CAPACITÉ

Une offre incroyable! Laveuse robuste de grande capacité, 2 temps de lavage/rinçage y compris rinçage à l'eau froide éconergétique.

349⁹⁹\$ SÈCHEUSE COORDONNÉE À 249⁹⁹\$

Panasonic FOUR À MICRO-ONDES



600 WATTS 0.6 CU. PI. À PLATEAU ROTATIF "FUTURE WAVE"

Le four à micro-ondes à tableau électronique comprend rechauffage auto, décongélation et mémoire 2 niveaux.

AU MEILLEUR PRIX 149⁹⁹\$

d'inventaire

AUCUN INTÉRÊT

AUCUN PAIEMENT

JUSQU'EN AOÛT 1995

Sur approbation de crédit. Frais d'administration minimes payables à l'achat. Détails en magasin.

AUDIO MARQUE RENOMMÉE

RADIOCASSETTE AM/FM À LECTEUR DE DC



SON DC PORTATIF FANTASTIQUE!

- Copie synthétique DC/cassette
- Minimise 18 clics
- Lecture aléatoire/scannage/répétition
- Son exceptionnel

139⁹⁹\$

AUDIO TEAC

RÉCEPTEUR STÉRÉO AM/FM



RÉCEPTEUR STÉRÉO AM/FM

- Canal de puissance 25 Watts
- Son Matrix Surround
- Mémoire électronique
- Sortie casque
- Régulation des aigus et des graves individuels

Autu et Tacheras seulement **179⁹⁹\$**

TÉLÉVISEURS SAMSUNG

TÉLÉVISION AVEC SON STÉRÉO



VALEUR INCROYABLE

- Filtre au pépino
- Affichage à l'écran
- SON STÉRÉO

01823310 MFB 3300 **489⁹⁹\$**

MAGNÉTOSCOPES MARQUE RENOMMÉE

HI-FI À 4 TÊTES



L'ADDITION IDÉALE POUR VOTRE CINÉ-MAISON. FANTASTIQUE SON HI-FI STÉRÉO QUI VOUS TRANSPORTE AU CENTRE DE L'ACTION.

- Synchronisateur 181 canaux
- Régulation numérique
- Réglage

« RCA 603 » **328⁹⁹\$**

CAMESCOPIES SUPER ACHAT

CAMESCOPE A ZOOM 8X



CAMESCOPE À ZOOM 8X DE MARQUE RENOMMÉE

Nombreuses caractéristiques comprenant litteuse et format compact.

Agne seulement **544⁹⁹\$**

ELECTROMÉNAGERS MOFFAT

RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE FORMAT FAMILIAL



CARACTÉRISTIQUES:

- 2 clayettes réfrigérées
- Conte-porte à 2 tablettes grandeur nature
- Compétiteur spacieux

01823310 MFB 3300 **549⁹⁹\$**

AUDIO SHARP

PORTATIF À DC



LE PORTATIF IDÉAL POUR VOTRE CHAMBRE

- Lecteur à DC
- Prise de courant
- Magnétocassette double
- Magnétocassette AM/FM
- Hublot transparent

01823310 MFB 3300 **148⁹⁹\$**

SHARP CHANGEUR 5 DC



- Correcteur graphique
- Cassette double
- Cassette synchro à grande vitesse
- Lecture aléatoire
- 4 haut-parleurs 2 voies

Tacheras seulement **SOLDE 279⁹⁹\$**

AUDIO JVC

« JVC 7 DISQUES MICRO SYSTÈME »



10 WATTS DE PUISSANCE

- 6 disques + 1
- Auto réversible
- Haut-parleurs 2 voies
- Système extra bass

01479007 **549⁹⁹\$**

TÉLÉVISEURS CRAIG

TÉLÉVISEUR STÉRÉO 27"



SYNTONISATEUR 181 CANAUX ET AFFICHAGE COMPLET DU MENU

- Télécommande universelle
- Haut-parleurs sur le devant - son stéréo remarquable
- Minuterie marche/arrêt

Autu et Tacheras seulement **SOLDE 444⁹⁹\$**

MAGNÉTOSCOPES MITSUBISHI

MAGNÉTOSCOPE PLEIN DE FONCTIONS AVEC SON STÉRÉO HI-FI



- Télécommande universelle
- Prises A/V sur le devant
- Système de recherche

Laval et Tacheras seulement **444⁹⁹\$**

MAGNÉTOSCOPE - SUPER AUBAINE



VALEUR EXCEPTIONNELLE

- Télécommande
- Syntonisateur 181 canaux

* Disponible à Agne **248⁹⁹\$**

CAMESCOPIES Canon 8MM

AVEC LAMPE VIDÉO PHOTOSENSIBILITÉ ÉLEVÉE 0 LUX



ZOOM 10X ET POIGNÉE "FLEXGRIP"

Vous conserverez tous vos souvenirs grâce à un enregistrement à photosensibilité élevée de la nouvelle lampe vidéo éjectable Canon.

Tacheras seulement **848⁹⁹\$**

TÉLÉPHONES RÉPONDEUR Panasonic

CAN - CANS 109 KXR 2300



RÉPONDEUR À DOUBLE MICROCASSETTE

- Horodateur vocal
- Afficheur
- Accès à distance
- Enregistrement bidirectionnel

114⁹⁹\$

AUDIO SANYO

PORTATIF À MINI PRIX



COMPRED:

- Magnétocassette AM/FM
- Magnétocassette
- Hublot transparent
- Anti auto

SOLDE 49⁹⁹\$

clarion CHANGEUR MULTI-DC



Un changeur qui répond à tous vos besoins.

Laval et Tacheras seulement **SOLDE 629⁹⁹\$**

aiwa MINI-CHAÎNE À LECTEUR 3 DC

NOMBREUSES FONCTIONS À MINI-PRIX!



- Puissance 80 watts
- Son "Super Bass"
- Magnétocassette double
- Haut-parleurs reflex des graves à 3 voies

VALEUR EXCEPTIONNELLE 798⁹⁹\$

TÉLÉVISEURS IMAGE SUR IMAGE

ENTRÉE SVHS

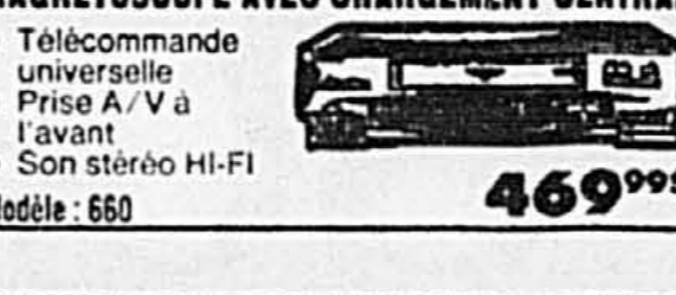


- Télécommande universelle
- Résolution de 450 lignes
- Sortie audio pour chaîne stéréo

01823310 MFB 3300 **649⁹⁹\$**

MAGNÉTOSCOPES TOSHIBA

4 TÊTES HI-FI MAGNÉTOSCOPE AVEC CHARGEMENT CENTRAL



- Télécommande universelle
- Prise A/V à l'avant
- Son stéréo HI-FI

Modèle: 650 **469⁹⁹\$**

CAMESCOPIES RCA

VHS GRANDE NATURE À VISEUR COULEUR ET ZOOM 24X PLUS



- Lampe vidéo intégrée
- Hublot vidéo
- Effets spéciaux
- Numérisation
- 12 pages

Agne et Tacheras seulement **SOLDE 978⁹⁹\$**

SANYO CLT9100

TELEPHONE SANS FIL AVEC AFFICHEUR



- Mémoire de 20 noms et numéros
- Clavier tactile
- Super Commander III
- 10 canaux
- Diffère de l'illustration

01823310 MFB 3300 **229⁹⁹\$**

clarion RADIO CASSETTE AM/FM À CONTRÔLEUR DC ET DEVANT AMOVIBLE



- Puissance 50 watts
- Son pré-ampli
- Ampl. amovible
- Surechoc/antichoc 8x

SOLDE 259⁹⁹\$

clarion RADIOCASSETTE AM/FM À CONTRÔLEUR DC ET DEVANT AMOVIBLE



complexe à travers auto, réducteur de bruit Dolby et sélecteur de tubon mélodique, 4 canaux, ET PLUS!

Laval et Tacheras seulement **299⁹⁹\$**

Sherwood DOLBY PRO LOGIC

HAUTE QUALITÉ À PRIX INCROYABLE



- 85 watts par canal
- Mode ProLogic
- 7 prises A/V
- Télécommande programmable

399⁹⁹\$

JVC PORTATIF DC À AM/FM CASSETTE



- Système portatif
- Système PRIX INCROYABLE extra bass

229⁹⁹\$

JVC 20" TÉLÉCOMMANDE

SYNTONISATEUR 110 CANAUX ADAPTE AU CÂBLE




- Télécommande ACCÈS DIRECT
- Syntonisateur auto et attachage de câble à DEL

01823310 MFB 3300 **SOLDE 242⁹⁹\$**

MITSUBISHI "35" ÉCRAN FONCÉ

SUPER QUALITÉ DU CHEF DE FILE À BAS PRIX FANTASTIQUE!



- Définition 640 lignes
- Son remarquable grâce aux deux haut-parleurs avant sur l'avant
- Télécommande universelle

Tacheras seulement **1848⁹⁹\$**

MAGNÉTOSCOPES TOSHIBA

4 TÊTES STÉRÉO



NOUVEAU MODÈLE

- VCR Plus
- 4 têtes
- Télécommande

Modèle: 460 **348⁹⁹\$**

4 TÊTES STÉRÉO Panasonic



TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE

- Prises à l'avant
- Syntonisateur 181 canaux
- Système de recherche

Modèle: 4455 **429⁹⁹\$**

CAMESCOPIES Panasonic

VISEUR COULEUR



LES COULEURS VIVANTES OBTENUES GRÂCE AU VISEUR COULEUR

- Zoom plein 12x pour saisir toute l'action, télécommande, photosensibilité élevée 1 lux et 2500000 pixels de vitesse de 1/10 000 sec.

01823310 MFB 3300 **1098⁹⁹\$**

NOUVEAU MODÈLE



- Stabilisateur d'image
- 12 x zoom jusqu'à 20 x zoom
- Télécommande / VHS compact

Modèle: 504 **1 288⁹⁹\$**

SOUNDTECH TID 100

RÉPONDEUR À TÉLÉPHONE SANS FIL 10 CANAUX INTÈGRE



- Mémoire 15 numéros
- Affichage à cristaux liquides
- Diffère de l'illustration
- Requiert le service afficheur de votre compagnie de téléphone

34⁹⁹\$

RÉPONDEUR À TÉLÉPHONE SANS FIL 10 CANAUX INTÈGRE



NOUVEAU MODÈLE COMPACT DE 11x11x11

- Nouveaux accès aux messages
- Nouveaux appels, code de sécurité ou choix de l'utilisateur et plus.

SUPER PRIX CHOC! 59⁹⁹\$

Sur approbation du bureau de crédit. *Intérêt calculé tous les mois est éliminé à la remise du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt.

**Les frais administratifs (29.99 \$ pour 6 mois, 39.95 \$ pour 12 mois et les programmes de 1995) jumelés à l'intérêt affecteront le taux de pourcentage annuel (TPA).

Exemple de l'option 12 mois sans intérêt: Si les mensualités minimales totalisent 611.14 \$ pour un achat de 1 500 \$ (taxes incluses) ou 814.85 \$ pour un achat de 2 000 \$ (taxes incluses) sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat.

L'intérêt est éliminé et les frais administratifs de 39.95 \$ forment un TPA de 2.67 % (coût total 1 539.95 \$) pour un achat de 1 500 \$ ou 2 000 \$ (coût total 2 039.95 \$) pour un achat de 2 000 \$.

BEAUCOUP DE CARACTÉRISTIQUES ET UN SON ÉLECTRISANT



- Télécommande avec volume
- Calendrier
- Sélecteur de disque automatique
- Belle apparence

01823310 MFB 3300 **299⁹⁹\$**

VHS CASSETTES VIDÉO VHS



maxell

ACHETEZ-EN 6 ET PAYEZ 2⁹⁹\$ CH

16 HEURES 8 HEURES

IDEAL POUR REMPLACER LES TÉLÉCOMMANDES PERDUES OU DÉFECTUEUSES



Combinez les télécommandes de votre télé, magnétoscope et stéréo-câble en une seule! La recherche de codes vous facilite la tâche.

FAITES VITE! SOLDE 18⁹⁹\$

REMOBINEUSE POUR CASSETTE SUPER AUBAINE



Évitez usure et détérioration de votre magnétoscope. Désigne en automatique 26 courses. Affichage marche/arrêt à DEL. A ne pas rater.

01823310 MFB 3300 **SOLDE 12⁹⁹\$**

CONVERTISSEUR 83 CANAUX



• Télécommande sans fil

Installation rapide et facile

- Recherche de vos canaux
- Minuterie
- Mémoire multi-canaux
- Changez de canal sans quitter votre fauteuil!

01823310 MFB 3300 **69⁹⁹\$**

PILES GAMMES COMPLETE DE PILES POUR CAMESCOPE



- 12 piles
- 12 x 1.5V
- 12 x 1.5V

A partir de **29⁹⁹\$**

RECHARGEUR/DECHARGEUR RECHARGEUR RAPIDE 1 HEURE ADAPTE À LA PLUPART DES CAMESCOPIES



- Prolonger l'autonomie des piles
- Compatible AC/DC

01823310 MFB 3300 **49⁹⁹\$**

PILES CAMESCOPE VALEUR EXCEPTIONNELLE PUISSANCE DE 4 HEURES



- Stabilisateur d'image
- 12 x zoom jusqu'à 20 x zoom
- Télécommande / VHS compact

Modèle: 504 **1 288⁹⁹\$**

RÉPONDEUR Panasonic

RÉPONDEUR À ACCÈS À DISTANCE



- Microcassette
- Compteur digital
- Accès à distance

64⁹⁹\$

FUTURE SHOP

ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

Anjou 352-8825
 7200, boul. des Roseraies
 Greenfield Park 465-4260
 745, boul. Taschereau
 Laval 978-5420
 1645, boul. Le Corbusier

À ce prix-là, tout le monde peut être en affaires.



49⁹⁵\$ par mois

LE PLAN 50/50

minutes de temps d'antenne
gratuit par mois cents la minute de temps
d'antenne supplémentaire

Temps d'antenne gratuit les week-ends / 1^{er} mois d'appels gratuits* (contrat de 36 mois)

OFFRE BONI :

- Frais de branchement **gratuits** (économie de 60 \$)
- 6 mois **gratuits** de facturation détaillée par code (économie de 41,70 \$)
- 6 mois d'accès **gratuit** au centre de messages (économie de 29,70 \$)

Offre spéciale : téléphone cellulaire Nokia 100 à **129⁹⁵\$**

Bell Mobilité

Enfin libre

1 800 667-0123



Offre boni aussi valide pour toute nouvelle activation sous contrat minimum de 12 mois excluant les forfaits Liberti, Contact essentiel, Bronze et Plan partenaire. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. Frais annuels d'accès au réseau en sus. Disponible chez les agents participants jusqu'à épuisement des stocks. L'agent peut vendre à moindre prix. L'offre se termine le 28 février 1995. *Appels locaux seulement.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: (514) 739-7777

Cellular One
Tél.: (514) 385-0770

Centre du Téléphone
Mobile Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

Montréal - centre-ville
Bell Mobilité La
Cathédrale
Tél.: (514) 284-0284

St-Hubert
Centre du Téléphone
Mobile Rive-Sud
Tél.: (514) 926-2020

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Boucherville
National Expert
Tél.: (514) 949-1000

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
Tél.: (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort Radio T.V. inc.
Tél.: (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél.: (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (514) 629-7777

Longueuil
Slimtel
Tél.: (514) 463-0565

Montréal
Centre du Téléphone Mobile
Tél.: (514) 274-9366

Locatel Itée
Tél.: (514) 735-3000

Montréal - centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (514) 585-2847

Sherbrooke
Cellulaire Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994

St-Hubert
Radio Communication
Cellulaire
Tél.: (514) 676-9919

Trois-Rivières Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 376-6849

Victoriaville
Communication
Victoriaville
Tél.: (819) 758-7471

Ville St-Laurent
La Boutique
Communication
Tél.: (514) 335-2355

Stereo Plus
participants